UCLouvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

Analyse quantitative et qualitative de la diversité représentée dans les films de cinéma belges en 2021

La représentation des auteurs de violence conjugale dans le cinéma et l'image que le public se fait de ceux-ci

Auteur : Warnier Charline

Promoteur(s) : Sepulchre Sarah

Année académique 2021-2022

Master 60 en information et communication

« Le cinéma est fait pour tous ceux dont la curiosité est le plus grand défaut. »

Claude
Lelouch.

Remerciement

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire.

Tout d'abord, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma promotrice, Madame Sepulchre, qui a toujours été disponible. Madame Sepulchre m'a orientée, conseillée et aidée du début à la fin de la réalisation de ce mémoire.

Madame Sepulchre a aussi toujours fait preuve de patience. Ses critiques constructives ont guidé mes réflexions tout au long de la réalisation et de l'élaboration de cet ouvrage.

Pour terminer, je tiens également à remercier mes amis et ma famille pour tout leur soutien, leurs encouragements ainsi que les nombreuses relectures et corrections de ce mémoire qu'ils ont bien voulu effectuer afin de m'accompagner au mieux vers la finalisation de mes études.

Sans vous, ce travail n'aurait pas vu le jour. À tous, je vous dis un grand MERCI.

TABLE DES MATIERES

Table des matières

REMERCIEMENT **3**

TABLE DES MATIERES **4**

CHAPITRE 1 ..... **6**

1. MÉTHODOLOGIE **6**

1. 1. La problématique 6
1. 2. Le corpus 15
1. 3. Type d'analyses menées 16

2. LES AUTEURS ET AUTRICES **19**

3. DEGRÉ DE CERTITUDE DES CODAGES **20**

4. FILMS DE FICTIONS **23**

4. 1. Genres des personnages 24
4. 2. Origines des personnages 25
4. 3. Religions des personnages 26
4. 4. Âges des personnages 27
4. 5. Classes sociales des personnages 28
4. 6. Conditions de santé des personnages 30
4. 7. Orientations sexuelles des personnages 32

5. FILMS DOCUMENTAIRES **34**

5. 1. Genres des personnages 34
5. 2. Origines des personnages 36
5. 3. Religions des personnages 37
5. 4. Âges des personnages 38
5. 5. Classes des personnages 39
5. 6. Conditions de santé des personnages 41
5. 7. Orientations sexuelles des personnages 42

CONCLUSION **45**

CHAPITRE 2 ..... **47**

1. INTRODUCTION **47**

2. OBJET D'ÉTUDE **47**

3. ENQUÊTE **48**

3.1. Type d'enquête 48
3.2. Questions et résultats 49

4. ANALYSE DES FILMS **51**

4.1. FILM 1 : « L'EMPRISE » 51
4.1.1. Comportement et profil de Marcello Guillemin 52
4.2. FILM 2 : « JUSQU'À LA GARDE » 53
4.2.1. Comportement et profil d'Antoine Besson 54
4.2.2. Comparaison des deux films 55

4.2.3. Et du côté des victimes ? 56
5. RECHERCHES SUPPLÉMENTAIRES 56
5.1. Article 1 : « L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ? » 57
5.2. Article 2 : « Pourquoi ne partent-elle pas ? » 57
5.3. Témoignage : Jacqueline Sauvage 58
5.4. Principe de légitime défense 59
6. QUELQUES CHIFFRES… 61
7. CONCLUSION 63
8. BIBLIOGRAPHIE 65
9. ANNEXES 68

CHAPITRE 1

1. Méthodologie

1. 1. La problématique

L'objectif de ce rapport est de dresser un état des lieux de la diversité dans les films nommés aux Magritte durant l'année 2021. Il s'agit de vérifier quels sont les personnages qui apparaissent à l'écran et si ces personnages sont diversifiés.

Cet objectif prend appui sur un courant sociologique qui considère que les médias contribuent à la construction de nos représentations. Éric Macé prend distance avec les théories qui conçoivent les médias comme des reflets de la société car il les considère à la fois comme la « scène » (et donc le miroir), mais aussi comme « l'un des acteurs de la sphère publique[1] ». Les journalistes, scénaristes, réalisateurs posent donc des actions qui formatent les discours (par exemple choisir de parler de tel sujet, le présenter de telle manière) et qui modèlent les représentations qui seront véhiculées. Ces acteurs médiatiques déterminent donc le consensus social. Or tous les individus n'ont pas la même capacité à accéder aux médias, à mettre leurs problématiques à l'agenda médiatique, « à rendre "visibles", voire légitimes, leurs définitions des choses et leurs visions du monde[2] ». Les groupes dominants d'une société ont un accès privilégié aux médias et y sont plus évoqués. Ce qu'il appelle les "médiacultures" sont donc des endroits où l'on peut percevoir les représentations sociales en vigueur dans une société donnée, mais aussi les relations de pouvoir entre les différents groupes qui

[1] Eric Macé, E. (2015, 20 mars). *« Mouvements et contre mouvements culturels dans la sphère publique et les médiacultures»*. Academia. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.academia.edu/11554497/_Mouvements_et_contre_mouvements_culturels_dans_la_sph%C3%A8re_publique_et_les_m%C3%A9diacultures_

[2] Idem, p. 13.

font cette collectivité. Ces rapports de pouvoir ont une incidence sur la diversité montrée[3].

Les représentations sociales font consensus, elles sont donc largement inconscientes[4]. La première étape de tout travail de réflexion sur ces phénomènes est donc de les rendre visibles. C'est le but de cette étude. Il s'agira d'établir qui sont les personnages filmés, quelles sont les histoires racontées, de constater des déséquilibres, peut-être des absences ou des surreprésentations.

La comparaison avec le "réel" reste problématique. Tout simplement parce que cet hypothétique réel est lui-même déjà médiatisé par des chiffres. Ces données sont parfois faciles à obtenir, parfois pas. Elles sont compilées par des acteurs différents, qui travaillent avec des méthodologies et des objectifs divers. Les définitions des catégories de personnes ne sont pas toujours fixées. Par exemple, la Direction générale des personnes handicapées comptabilise les individus qui ont reçu une allocation[5]. En 2017, ce même organisme regrettait de ne pouvoir établir une définition précise du handicap en raison de plusieurs critères[6]. Il en va de même pour les classes sociales ou les origines par exemple. Par ailleurs, on sait que les chiffres ne reflètent pas toujours la manière dont les personnes s'identifient. Par exemple, chaque Belge est répertorié comme homme ou femme alors que l'on sait que certains individus se définissent autrement. Dans un pays où les discriminations

---

[3] Eric Macé. (s. d.). *« La fiction télévisuelle française au miroir de The Wire »*. Cairn. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-5-page-179.htm

[4] Denise Jodelet, *« Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie »*, dans Serge Moscovici (dir.), *Psychologie sociale*, Presses universitaires de France, Paris, 2003, pp. 366-367.

[5] Service public fédéral Sécurité Sociale, *« Rapport annuel »* consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://handicap.belgium.be/docs/fr/rapport-annuel-2017-fr.pdf

[6] Elodie Blogie. (2017, 22 août). *« Statistiques: personne ne sait combien de Belges sont handicapés »*. Le Soir. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.lesoir.be/110399/article/2017-08-22/statistiques-personne-ne-sait-combien-de-belges-sont-handicapes

homophobes ou racistes sont encore une réalité[7], il peut être dangereux de s'affirmer comme non-hétérosexuel ou musulman. Enfin, la société véhiculant une idéologie d'un "esprit sain dans un corps sain", il peut être compliqué de parler d'un trouble mental ou de revendiquer la reconnaissance d'un handicap. Il faut encore ajouter que tous les films ne se déroulent pas nécessairement ou explicitement en Belgique. *Emma Peeters*, par exemple, est situé à Paris. Faudrait-il dès lors vérifier les réalités belges et françaises ? Nous livrons, dans l'encadré qui suit cette section les données que nous avons pu récolter. En raison des éléments développés dans ce paragraphe, nous soulignons qu'elles doivent être considérées avec beaucoup de prudence.

Cette comparaison avec le réel n'est d'ailleurs peut-être pas souhaitable. Faudrait-il établir des quotas ? Chaque film devrait s'y conformer ou bien les catalogues annuels des maisons de production devrait-il les respecter ? Un long métrage qui s'intéresserait uniquement à des hommes blancs valides serait-il prochainement "indésirable" ? On comprend à quel point une telle utilisation des chiffres et de cette comparaison avec le "réel" seraient absurdes. L'objectif de cette étude, nous le rappelons, est de dresser un état des lieux pour initier une réflexion.

La diversité de la population belge, quelques chiffres…

La Belgique compte 11.492.641 habitants le 1er janvier 2020[8].
La population mondiale est de plus ou moins 7 788 860 500[9] habitants.

Sexe

[7] *Homophobie : l'augmentation du nombre de dossiers reçus par Unia pointe une tendance récurrente.* (s. d.). Unia. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.unia.be/fr/articles/homophobie-laugmentation-du-nombre-de-dossiers-recus-par-unia

[8] *Structure de la population | Statbel*. (2021, 16 juin). Statbel. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population

[9] *Population Mondiale (2017) - Worldometer*. (s. d.). Worldometer. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.worldometers.info/fr/population-mondiale/

La population belge est composée de 51% de femmes et de 49% d'hommes au 1er janvier 2020[10]. En 2015 selon l'INED[11], les hommes représentent 50.4% de la population mondiale, les femmes 49.6%.

Origine perçue

En 2014, plus de 2 millions de personnes étaient d'origine étrangère[12], soit près d'un cinquième de la population. Ce groupe est composé par des immigrés, par des étrangers vivant en Belgique, par des étrangers nés en Belgique d'une nationalité étrangère et ayant acquis la nationalité (les secondes ou troisièmes générations). En 2015, le CIRÉ estimait alors à 80% le nombre de Belges à la naissance et 20% le nombre d'habitants nés avec une nationalité étrangère. Parmi les Belges, le Centre estimait que 9% avait obtenu la nationalité belge depuis leur naissance[13]. Dans le top 5 de la population ayant obtenu la nationalité belge, on trouve les Marocains, les Italiens, les Français, les Turcs et les Néerlandais. En 2015, 68% des personnes de nationalités étrangères vivant en Belgique provenaient d'un pays de l'Union européenne, 7% d'un autre pays européen, 8% d'Afrique du Nord, 6% d'Afrique subsaharienne, 7% d'Asie, 2% d'Amérique Latine, 1% d'Amérique du Nord.

Il n'est pas certain qu'un lien systématique puisse être établi entre cette population et les catégories d'origine perçue utilisées dans cette étude.

[10] *Structure de la population | Statbel*. (2021, juin 16). Statbel. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population

[11] *Y-a-t-il plus d'hommes ou de femmes sur Terre ? - La question du jour - Les mémos de la démo - Ined - Institut national d'études démographiques*. (s. d.). Ined. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/faq/plus-hommes-ou-femmes-sur-terre/

[12] *Immigré, étranger, Belge d'origine étrangère : de qui parle-t-on ?* (s.d.) Myria. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.myria.be/files/Myriatics2__layout.pdf

[13] *La Belgique en quelques chiffres*. (s. d.). Vivre en Belgique. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.vivreenbelgique.be/11-vivre-ensemble/la-belgique-en-quelques-chiffres

En 2019, la population mondiale est répartie de la manière suivante[14] : Asie 59.8%, Afrique 16.7%, Europe 9.8%, Amérique du Nord 7.2%, Amérique Latine 5.5%, Océanie 0.5%.

Age perçu

En 2019, les 0-17 ans représentaient 20% de la population, les 18-64 ans 60.9% et les 65 ans et plus 18.9%[15].

Selon la Banque Mondiale[16], en 2018, les 0-14 ans représentaient 26% de la population mondiale, les 15-64 ans 65% et les 65 ans et plus 9%.

Niveau social perçu

En 2018, 16.4% de la population belge serait en situation de pauvreté[17].

Selon l'OCDE[18], en 2016, en Belgique 35% de la population appartiendrait à la classe moyenne.

Dans son Baromètre socio-économique 2019[19] (p.24), la FGTB divise la population en trois blocs relativement égaux : les

[14] *Population > World - Worldometer*. (s. d.). Worldometer. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.worldometers.info/population/world/

[15] Nico Waeyaert. (2017). *Aperçu statistique de la Belgique*. Statbel. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://statbel.fgov.be/sites/default/files/images/in%20de%20kijker/Chiffrescles_2019_r.pdf

[16] *Population âgée de 0 à 14 ans (% du total) | Data*. (s. d.). Banque Mondiale. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SP.POP.0014.TO.ZS

[17] *Des faits et des chiffres*. (s.d.). Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.luttepauvrete.be/wp-content/uploads/sites/2/2020/04/chiffres_nombrepauvres.pdf

[18] T.D. (2016, 3 mars). *La classe moyenne sur le déclin en Europe, la Belgique épargnée.* RTBF. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.rtbf.be/article/la-classe-moyenne-sur-le-declin-en-europe-la-belgique-epargnee-9229913?id=9229913

[19] *FGTB || 404*. (s. d.). FGTB. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.fgtb.be/documents/20702/351494/Barometer+FR+Brochure+web.pdf/13bb28c1-03fd-41f5-bd21-dbbc1a905c21

pauvres et la classe moyenne inférieure, la classe moyenne supérieure, la classe moyenne élevée. Les riches représentent à peu près les 5% supérieurs.

Évidemment, il est compliqué d'offrir des chiffres généraux de niveau de vie à l'échelle mondiale. Selon la Banque Mondiale, si l'extrême pauvreté est en recul, encore 1.9 milliard d'individus soit 26.2% de la population vit avec moins de 3.2 dollars par jour en 2015. Et près de 46% de la population dispose de moins de 5.5 dollars par jour. Par ailleurs, l'inégalité entre les 1% des plus hauts revenus et les 50% des plus bas revenus se creuse selon le World Inequality Lab[20].

Condition de santé (incluant le handicap)

Nous n'explorons ici que les situations rencontrées par les films étudiés.

L'IWEPS souligne l'absence de définition uniforme du handicap en Belgique[21]. En 2018, la Direction Générale des personnes handicapées considérait que 676.002 personnes en Belgique bénéficiaient de la reconnaissance de leur handicap[22], soit près de 6% de la population. Il n'est évidemment pas certain que toutes les personnes en situation de handicap aient demandé cette reconnaissance.

Selon Sciensano[23], en 2018, 11% des personnes manifestent un trouble anxieux dont un tiers présente une forme sévère, 9%

[20] Facundo Alvaredo. (2018). *Rapport sur les inégalités mondiales*. World Inequality Lab. Consulté le 27 mai 2022; à l'adresse https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-summary-french.pdf

[21] Dominique Dubourg, Annick Vandenhooft. (Juin 2019). *Les Wallons reconnus en situation de handicap : perspective statistique.* L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2019/06/WP29-complet-1.pdf

[22] Service public fédéral Sécurité Sociale. *Rapport annuel* consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://handicap.belgium.be/docs/fr/rapport-annuel-2017-fr.pdf

[23] *Plus d'1 personne sur 10 en Belgique souffre d'un trouble mental*. (s. d.). Sciensano. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/plus-d1-personne-sur-10-en-belgique-souffre-dun-trouble-mental

souffrent d'une dépression et 7% sont affectés par un trouble du comportement alimentaire.

Plus d'un Belge sur quatre déclare vivre avec au moins une maladie chronique[24].

En 2017, 68.702 nouveaux diagnostiques de cancer ont été établis et 6.1% de la population était atteinte de diabète[25].

Selon l'OMS[26], en 2010, 15% de la population mondiale vit avec un handicap ; 20% serait touchée par un trouble mental[27] (les pathologies les plus préoccupantes selon l'OMS sont la schizophrénie, le trouble bipolaire, l'addiction, la dépression, le trouble obsessionnel compulsif) et les maladies chroniques[28] seraient la première cause de mortalité dans le monde (36 millions de mort en 2008). Le cancer[29] constitue la deuxième cause de décès dans le monde (8.8 millions de morts en 2015).

Orientation sexuelle

Selon un rapport de l'OCDE[30], il est difficile d'estimer le nombre de personnes LGBT+ car aucun recensement n'existe. Les chiffres seraient fondés sur des recensements indirects, par

[24] *Maladies Non Transmissibles*. (2022, 13 avril). Vers une Belgique en bonne santé. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/maladies-non-transmissibles

[25] *Maladies Non Transmissibles*. (2022, 13 avril). Vers une Belgique en bonne santé. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/maladies-non-transmissibles

[26] *Disabilities*. (s.d.) Who. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.who.int/disabilities/world_report/2011/summary_fr.pdf

[27] Vanessa Bernard. (2017, 17 mars). *Santé mentale : les chiffres qui font peur*. Actualités Santé. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.observatoire-sante.fr/sante-mentale-les-chiffres-qui-font-peur/

[28] *Disabilities*. (s.d.) Who. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.who.int/disabilities/world_report/2011/summary_fr.pdf

[29] *Disabilities*. (s.d.) Who. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.who.int/disabilities/world_report/2011/summary_fr.pdf

[30] *Panorama de la société 2019 : les indicateurs sociaux de l'OCDE*. (s.d). OCDE. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.oecd.org/fr/els/soc/SaG2019-chapitre1-Eclairage-LGBT.pdf

exemple la réponse à la question du sexe du partenaire. Seulement 15 pays de l'OCDE ont inclus une question sur l'orientation sexuelle dans leur enquête nationale. La Belgique n'en fait pas partie. En moyenne, dans ces 15 pays, 2.7% de la population se déclare LGBT (3.3% au Canada, 1.8% en France, 2.3% au Royaume Uni).

On entend parfois parler d'une estimation de la population homosexuelle à 10%. Comme l'explique le *Guardian*, ce chiffre est une extrapolation par Bruce Voeller des recherches d'Alfred Kinsey dans les années 1940. David Spiegelhalter, cité dans l'article, a mené des enquêtes sur l'intimité des anglais et ses résultats confirment ce chiffre[31] ainsi que la recherche Natsal (National Survey of Sexual Attitudes and Lifestyles)[32].

En 2006, Test Achats[33] a réalisé un sondage parmi les Belges et les résultats montraient que 91% des participants se déclaraient hétérosexuels, 3% homosexuels, 3% bisexuels et 3% n'étaient pas certains de leur orientation.

Évaluer la proportion d'hétérosexuels et de non-hétérosexuels dans le monde n'est pas chose aisée, notamment parce que les personnes ne s'identifient pas toujours comme homosexuel ou bisexuel. De plus, ces notions ne signifient pas la même chose dans toutes les régions du monde. Enfin, l'homosexualité n'étant pas acceptée de la même manière partout, il est impossible de disposer de données fiables sur certains pays[34].

Religion

[31] Spiegelhalter, D. (2018, 22 mars). *Is 10% of the population really gay?* The Guardian. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.theguardian.com/society/2015/apr/05/10-per-cent-population-gay-alfred-kinsey-statistics

[32] *Natsal-3 | Natsal*. (s. d.). Natsal. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.natsal.ac.uk/natsal-survey/natsal-3

[33] *Test Santé*. (s. d.). Test-achats. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.test-achats.be/sante/explorer?type=magazine-articles&magazine=test%20sant%C3%A9

[34] Wikipedia contributors. (2022, 12 mai). *Statistiques démographiques sur l'orientation sexuelle*. Wikipedia. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Statistiques_d%C3%A9mographiques_sur_l%27orientation_sexuelle

En Belgique, la proportion des croyants par religion est la suivante[35] :

- christianisme : 62.8% (catholicisme : 57.1%, christianisme orthodoxe : 0.6%, protestantisme : 2.3%, autres : 2.8%)
- judaïsme : 0.3%
- islam : 6.8 (chiisme : 1.6%, sunnisme : 4.5%, autres : 0.7%)
- sikhisme : 0%
- bouddhisme : 0.3%
- hindouisme : 0%
- athéisme : 9.1%
- athéisme agnostique : 20.2%
- autre 0.5%

Dans le monde, la proportion des croyants par religion est la suivante[36] :

- christianisme : 31% (catholicisme : 50%, christianisme orthodoxe : 12%, protestantisme : 37%, autres : 1%)
- judaïsme : 0.2%
- islam : 23% (chiisme : 87%, sunnisme : 13%)
- bouddhisme : 17%
- hindouisme : 15%
- athéisme et athéisme agnostique : 16%
- religions populaires (en lien avec une tribu ou un groupe ethnique) : 6%
- autre 1% (dont Taoïsme, Jaïnisme, Shintoïsme, Sikhisme…)

[35] *GESIS-Suche*. (s. d.). Gesis. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://search.gesis.org/?headers=http%3A%2F%2F193.175.238.79%3A80%2Fobj%2FfVariable%2FZA7556_V204&v=2&stubs=http%3A%2F%2F193.175.238.79%3A80%2Fobj%2FfVariable%2FZA7556_V11&weights=http%3A%2F%2F193.175.238.79%3A80%2Fobj%2FfVariable%2FZA7556_V440&V204slice=1&study=http%3A%2F%2F193.175.238.79%3A80%2Fobj%2FfStudy%2FZA7556&charttype=null&tabcontenttype=row&V11slice=1&V204subset=1+-+10%2C11%2C12+-+13%2C14&mode=table&top=yes

[36] *Population Mondiale (2017) - Worldometer*. (s. d.-b). Worldometer. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://www.worldometers.info/fr/population-mondiale/

1. 2. Le corpus

Le corpus étudié est composé de 22 œuvres dont 9 sont des fictions et 13 des documentaires (voir la répartition par années ci-dessous). Ces longs métrages ont concouru pour le Magritte du meilleur film de fiction ou le Magritte du meilleur documentaire en 2022. La production de cette année n'est toujours pas revenue au niveau des années pré-Covid. Il faudra donc lire avec prudence les résultats concernant cette dernière année. La liste complète des films est disponible en annexe 1.

Tableau 1. Nombre de films analysés par année

	2018	**2019**	**2020**	**2021**
Fictions	12	13	20	9
Documentaires	13	15	8	13
Total	25	28	18	22

Initialement, 153 personnages ont été codés, 65 dans les fictions et 88 dans les documentaires. Contrairement aux années précédentes, les personnages collectifs n'ont pas été pris en compte. Ils étaient très anecdotiques (12 pour les fictions et 19 pour les documentaires) et l'analyse n'apportait pas d'éléments cruciaux. De nouveau, on constate que le nombre de personnages de cette année est moindre qu'avant la pandémie. Il s'agit de prendre avec prudence les résultats pour l'année 2021.

Tableau 2. Nombre de personnages analysés par année

	2018	**2019**	**2020**	**2021**
Fictions	92	102	90	65
Documentaires	146	127	26	88
Total	**238**	**229**	**116**	**153**

Dans les derniers bilans publiés par le Centre du cinéma et de l'audiovisuel, on constate que le nombre de projets soutenus en est de 77 en 2020[37] (un chiffre assez similaire aux années précédentes[38]) dont 16 fictions et 35 documentaires. Notre corpus couvre donc la moitié des fictions et 40% des documentaires, ce qui est représentatif des films produits ces années-là.

Ce corpus reste cependant limité et il faut lire les résultats avec prudence car ils ne sont pas statistiquement fiables. Un seul film peut avoir une influence importante sur les chiffres. Nous avons utilisé des pourcentages malgré la petitesse du corpus car ils sont plus lisibles et permettent des comparaisons entre les années, mais ils ne sont pas robustes.

Ce genre d'études ne devient réellement significatif que quand plusieurs années sont examinées. Dans ce rapport, nous ferons référence aux chiffres des années précédentes. Nous ne pouvons pas encore offrir de conclusions certaines. En effet, non seulement nous n'avons pas encore encodé beaucoup d'années, mais en plus les dernières sont peu représentatives à cause de la pandémie. Une certaine prudence s'impose donc toujours par rapport aux résultats.

1. 3. Type d'analyses menées

Les films sont étudiés via une analyse de contenu quantitative. Durant cet examen, les personnages ont été systématiquement dénombrés et décrits en fonction de différentes variables relatives à la diversité : sexe, origine perçue, âge perçu, niveau social perçu, condition de santé (incluant le handicap), orientation sexuelle et religion (cf. annexe 2). Cette analyse permet de proposer un bilan chiffré de la diversité représentée dans les œuvres.

---

[37] *Bilan 2020.* (s.d.). Centre du cinéma et de l'audiovisuelle. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://audiovisuel.cfwb.be/fileadmin/sites/sgam/uploads/Ressources/Publications/Bilans_Centre_du_Cinema_et_de_l_Audiovisuel/Bilan_2020.pdf

[38] *Bilans - Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel - Médias.* (s. d.). Audiovisuel et Médias. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://audiovisuel.cfwb.be/ressources/publications/bilans-annuaires/

Pour chaque variable, les chiffres seront examinés globalement (tous personnages confondus) et distingués en fonction du statut du personnage (principal ou secondaire). Les personnages principaux sont le centre du récit. Philippe Hamon[39] a montré qu'ils sont plus et mieux caractérisés que les personnages secondaires. Pierre Glaudes et Yves Reuters[40] ajoutent qu'ils sont les principaux vecteurs de l'idéologie portée par le texte ainsi que le foyer de l'investissement affectif autant des auteurs que des lecteurs (notamment par l'identification et la projection) et des représentations sociales d'une époque. Le personnage principal est donc plus important dans tous les sens du terme dans l'écriture, au sein du récit et au moment de sa lecture. Deux phénomènes sont dès lors possibles. Quand le héros est porteur de diversités, cela signifie qu'il s'agit d'une valeur véhiculée par le texte. Si ces diversités sont investies dans les personnages secondaires, c'est que ces caractéristiques sont moins essentielles. D'où l'importance d'examiner cette variable dans les films analysés.

Cette méthode a des forces et des faiblesses. L'analyse de contenu applique systématiquement une même grille à tous les documents d'un corpus. Son objectif est d'offrir des résultats aisément compilables et synthétisables. Le quantitatif permet de prendre conscience d'une situation parce qu'il la mesure. Le constat établi est aussi facilement communicable. Ce qu'on gagne en lisibilité, on le perd en nuances cependant. Les données réduisent un corpus à quelques variables. Certaines variables sont difficiles à appréhender. L'origine, l'âge, le niveau social, la condition de santé sont perçus et pas toujours systématiquement explicités. Le niveau social par exemple est compliqué à catégoriser dans un film. Par ailleurs, les chiffres ne révèlent pas tout. Un protagoniste peut répondre à des critères de diversité et être inséré dans un récit qui le disqualifie, par exemple. Une analyse qualitative devrait

[39] Philippe Hamon, « Pour un statut sémiologique du personnage », dans collectif, *Poétique du récit*, Seuil, Paris, 1977, pp. 115-180.

[40] Pierre Glaudes, Yves Reuter. *Personnage et didactique du récit*. Centre d'analyse de l'Université de Metz, Metz, 1996, pp. 105-149.

idéalement compléter ce rapport quantitatif, mais le temps imparti ne nous permet pas de la mener dans ce rapport.

La grille de codage est identique à celle des autres années. Les personnages secondaires et très secondaires seront traités dans la même catégorie, comme l'année dernière. Par ailleurs, cette année-ci nous avons ajouté un indice de certitude aux codages en nous inspirant du travail de Mathieu Arbogast[41]. Chaque codeur était invité à préciser s'il ou si elle était totalement, peu ou pas du tout certain(e) de la catégorisation qu'il ou elle opérait des personnages analysés. Par exemple, si une caractéristique d'un personnage était énoncée explicitement, ce codage recevait l'indice de certitude maximum. Si un trait n'était pas explicité mais pouvait assez justement être déduit, ce codage était qualifié de faible. Si la catégorisation était basée sur des éléments peu fiables, elle était qualifiée d'incertaine. Ceci va permettre d'énoncer explicitement les codages qui doivent être pris avec le plus de prudence.

Les résultats présenteront d'abord les chiffres globaux où tous les personnages sont rassemblés. Ils seront ensuite déclinés en fonction du statut du personnage, ceci permettra de vérifier l'influence de cette variable sur les chiffres.

Pour ce présent rapport, seules les données quantitatives seront traitées. Nous devons encore trouver une manière de manipuler les données plus qualitatives récoltées (sur les histoires et les thématiques) sur un corpus de plusieurs années.

[41] Mathieu Arbogast. *Des femmes canon : les policières de séries télévisées entre normalité et normativité. Analyse socio-démographique de la population des séries policières, entre recomposition et subversion des normes de genre*. Thèse de doctorat, soutenue le 4 mars 2021, EHESS.

2. Les auteurs et autrices

Les films de fiction sont écrits à 55% par un ou des homme(s). Ces films sont réalisés à 67% par un ou des homme(s). Le monde du documentaire est plus féminin puisque 62% d'entre eux sont réalisés et 54% sont écrits par des femmes. Cette année, aucun film n'a été ni écrit ni réalisé par des équipes mixtes. Aucun film n'a été scénarisé ou réalisé par une personne trans* ou non-binaire.

Tableau 3. Les réalisateurs/trices de fiction

Date	**Réalisateurs/trices de fiction**			Total
	Homme(s)	Femme(s)	Mixtes	
2021	6	3	0	9
Total %	**67**	**33**		**100**

Tableau 4. Les scénaristes de fiction

Date	**Scénariste de fiction**			Total
	Homme(s)	Femme(s)	Mixtes	
2021	5	4	0	9
Total %	**55**	**45**		**100**

Tableau 5. Les réalisateurs/trices de documentaire

Date	**Réalisateurs/trices de documentaire**			Total
	Homme(s)	Femme(s)	Mixtes	
2021	5	8	0	13
Total %	**38**	**62**		**100**

Tableau 6. Les scénaristes de documentaire

Date	**Scénaristes de documentaire**			Total
	Homme(s)	Femme(s)	Mixtes	
2021	6	7	0	13
Total %	**46**	**54**		**100**

Dans quelques années, quand le corpus des films analysés sera suffisant, nous pourrons tester statistiquement si les films réalisés et/ou écrits par des femmes ou des équipes mixtes présentent des caractéristiques différentes de ceux

écrits par des hommes. Étant donné que le nombre de films étudié est encore petit, il nous semble plus prudent de ne pas encore nous avancer à ce propos.

3. Degré de certitude des codages

Quand on calcule la moyenne des indices de certitude/incertitude, on s'aperçoit que les personnes sont généralement assez sûres de leurs codages. Les données relatives aux variables de genre, de condition de santé et de religion semblent même totalement certaines puisqu'elles obtiennent une moyenne de (ou très proche de) 1 (le code pour un codage certain). Le codage de l'âge reste relativement sûr également (moyenne de 1,17 pour les fictions et 1,16 pour les documentaires). Ces codages ont des écart-types assez faibles, ce qui signifie que les personnes ont codé de manière assez (voire très) similaire.

Ce sont les codages concernant les classes sociales et les orientations sexuelles qui sont les moins certains. Les moyennes pour les classes sociales sont les plus mauvaises : 1,74 pour les fictions et 1,59 pour les documentaires. Ces moyennes s'approchent de 2 (qui signifiait que l'information n'était pas explicite, que les personnes ont un peu hésité, mais sont quand même parvenues à coder sans trop d'incertitude). Cependant, il faut aussi noter que les moyennes pour les variables ne s'approchent jamais du 3, ce qui aurait signifié que le codage est incertain. C'est également pour ces codages que les personnes codent le plus différemment (les écart-types sont plus importants, ce qui traduit une plus grande variance dans les scores). Ces codages font donc moins facilement consensus.

Tableau 7. Indice de certitude/incertitude des codages

	Genre	Origine	Age	Classe	C_santé	O_sexuelle	Religion
Fiction							
Moyenne	1	1,11	1,17	1,74	1,03	1,32	1
Ecart type	0	0,359	0,378	0,668	0,174	0,615	0
Documentaire							

Moyenne	1	1,07	1,15	1,59	1,02	1,31	1
Ecart type	0	0,295	0,357	0,539	0,15	0,513	0

Graphique 1. Indice de certitude/incertitude des codages

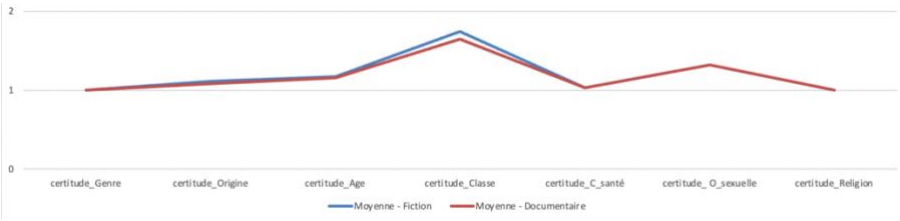

Si on détaille les résultats de l'indice de certitude/incertitude, on remarque que les codages les moins certains concernent la catégorie "homosexuel" pour les fictions et les catégories "hétérosexuel" et "homosexuel" dans les documentaires. On peut en conclure que les personnages sont soit explicitement marqués comme hétérosexuels ou que les codeurs et codeuses sont certain(es) que les orientations sexuelles sont inconnues dans les fictions. Dans les documentaires, les codages certains sont soit les "non précisés" soit un tiers des personnages "hétérosexuels", mais les codages sont surtout peu sûrs. Ceci signifie que les personnages de documentaires sont probablement moins explicitement marqués.

Tableau 8. Indice de certitude/incertitude des codages des orientations sexuelles

	Fort	Faible	Incertain	Total
Fiction				
Non précisé	87,10%		12,90%	100,00%
Hétérosexuel	67,90%	32,10%		100,00%
Homosexuel	50,00%	50,00%		100,00%
Bisexuel	66,70%	33,30%		100,00%
Documentaire				
Non précisé	98,00%		2,00%	100,00%
Hétérosexuel	36,10%	61,10%	2,80%	100,00%
Homosexuel		100,00%		100,00%

Pour la variable des classes sociales, tous les codages sont forts sauf ceux de la classe moyenne. Ceci signifie probablement que les classes sociales populaires et bourgeoises sont explicites quand elles apparaissent, contrairement à la classe moyenne qui doit plus régulièrement être devinée par les codeurs et les codeuses. Et cette catégorisation n'est généralement pas sûre sans toutefois être totalement remise en doute.

Tableau 9. Indice de certitude/incertitude des codages des classes sociales

	Fort	Faible	Incertain	Total
Fiction				
Non précisé	50,00%	33,30%	16,70%	100,00%
Populaire	63,20%	15,80%	21,10%	100,00%
Moyenne	18,90%	73,00%	8,10%	100,00%
Bourgeoise	100,00%			100,00%
Documentaire				
Non précisé	69,00%	31,00%		100,00%
Populaire	87,50%	12,50%		100,00%
Moyenne		94,70%	5,30%	100,00%
Bourgeoise	80,00%	20,00%		100,00%

4. Films de fictions

Remarque : nous allons régulièrement faire référence aux chiffres des années précédemment codées. Pour les chiffres globaux, les graphiques reprendront les 4 années. Par souci de clarté, les graphiques concernant les personnages principaux et secondaires n'afficheront que les résultats de 2021. Le rapport précédent est disponible en ligne[42].

Le nombre total de personnages dans les fictions est de 65. C'est l'année qui compte le moins de personnages de fiction. Même l'année 2020, qui pourtant était marquée par la pandémie, comptait plus de personnages. Les personnages principaux représentent un petit tiers du corpus (29%) et les personnages secondaires 71% (si on amalgame les secondaires et très secondaires, *cf. supra*). Pour rappel, les personnages collectifs (qui étaient trop anecdotiques et difficiles à analyser) n'ont plus été répertoriés. Ils avaient déjà été retirés des chiffres pour les analyses quantitatives présentées dans les graphiques (au-delà de ce tableau donc) du rapport de l'an dernier.

Tableau 10. Le statut narratif des personnages de fiction

	2018	**2019**	**2020**	**Total**	**2021**	**2021 (%)**
Principaux	27	27	22	76 (27%)	19	29%
Secondaires	43	75	42	160 (56%)	38	
Très secondaires	15	—	21	36 (13%)	8	71%
Collectifs	7	—	5	12 (4%)	-	
Total	92	102	90	284	65	100%

[42] Sarah Sepulchre. *La diversité dans les films belges*. Consulté le 27 mai 2022, à l'adresse https://audiovisuel.cfwb.be/fileadmin/sites/sgam/uploads/Ressources/Publications/Etudes/La_diversite_dans_les_films_belges_2018-2020.pdf

4. 1. Genres des personnages

Le corpus de fiction comporte donc 65 personnages dont 43 hommes (66%) et 22 femmes (34%). Aucun personnage trans*, fluide ou non-binaire n'est répertorié.

Les chiffres 2021 constituent donc un retour en arrière par rapport aux années précédentes où la parité était presque atteinte. On en revient à une répartition un tiers/deux tiers identique à ce qui avait été constaté en 2018 (graphique 2).

Graphique 2. Fiction : genre des personnages (chiffres globaux)

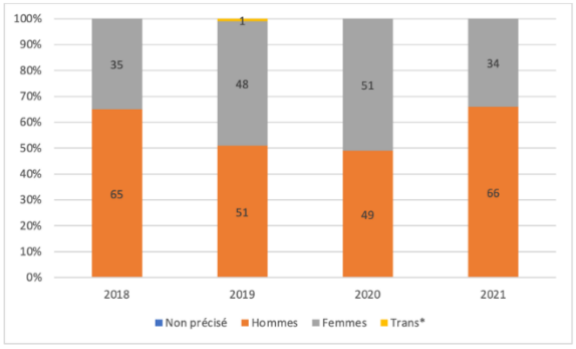

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les chiffres sont pratiquement identiques qu'il s'agisse des personnages principaux ou secondaires. Les hommes représentent 68% des personnages principaux contre 65% des secondaires et les femmes respectivement 32% et 35%. Le recul de diversité se marque donc dans les deux catégories de protagonistes. Contrairement à l'année dernière où les personnages principaux étaient plus paritaires que les secondaires.

Graphique 3. Fiction : genre des personnages principaux et secondaires

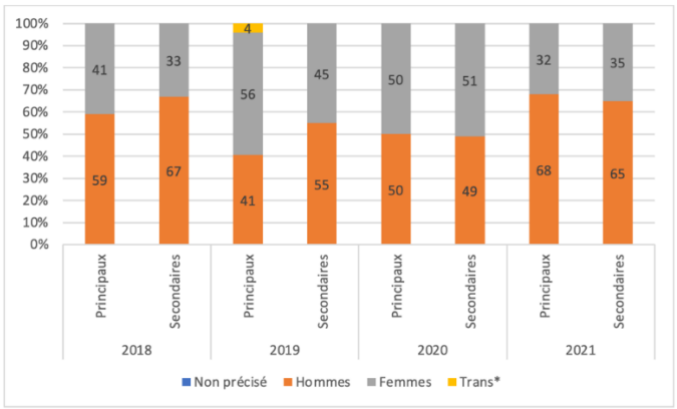

4. 2. Origines des personnages

Sur 65 personnages, 47 (72%) sont blancs, 6 (9%) sont latinos, 5 (8%) sont d'origine arabe, 4 (6%) sont noirs, 2 (3%) sont métisses et 1 (2%) est d'origine asiatique. Même si elle est en recul par rapport aux années 2018 et 2020, la domination des personnages blancs reste une réalité. La diversité est plus importante en 2021, sans en revenir à celle constatée en 2019 (où les personnages d'origine arabe atteignaient 19% des personnages).

Graphique 4. Fiction : origine des personnages (chiffres globaux)

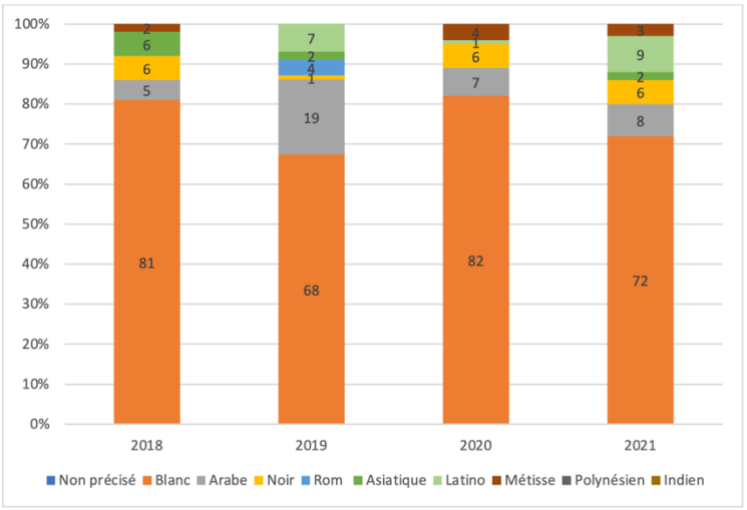

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les personnages principaux sont avant tout blancs (17 personnages sur 19, soit 89%). Ces chiffres sont identiques à ceux des années 2018 (85%) et 2020 (86%). Seule l'année 2019 se démarquait un peu avec 74% de héros blancs. En 2021, seulement 2 personnages principaux ne sont pas blancs (un Arabe et un Asiatique).

Les personnages secondaires sont un peu plus divers que les principaux, sans que cela ne remette en question la domination des personnages blancs qui représentent entre 65% et 80%. Ceci rapproche 2021 de l'année 2019 où les personnages blancs représentaient également 65% du corpus (alors qu'ils étaient beaucoup plus nombreux en 2018, 85% et 2020, 86%). Les personnages non blancs sont donc presque tous des personnages secondaires. Le corpus compte 5 (11%) personnages latinos, 4 (9%) arabes, 4 (9%) noirs, 2 (4%) métisses et 1 (2%) asiatique.

Graphique 5. Fiction : origine des personnages principaux et secondaires

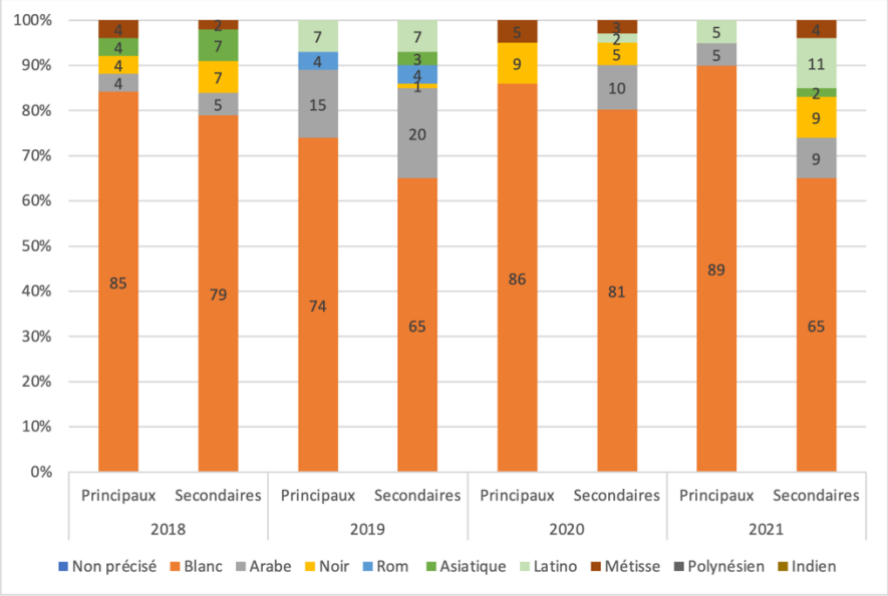

4. 3. Religions des personnages

Une majorité des personnages (62 soit 95%) ne révèlent jamais aucun élément concernant leur religion. Quand cet élément est précisé, la seule religion représentée en 2021 est le catholicisme (5%). L'année 2021 est la moins diverse en ce qui concerne les religions.

Graphique 6. Fiction : religion des personnages (chiffres globaux)

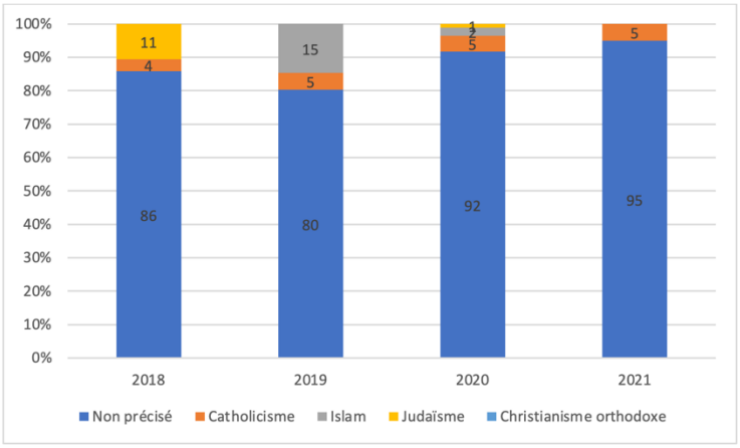

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les chiffres entre les personnages principaux et secondaires ne varient pas. Seulement 5% des personnages principaux ont une religion (catholique) et

4% des personnages secondaires (catholique). La religion n'est pas un sujet pour les fictions 2021.

Graphique 7. Fiction : religion des personnages principaux et secondaires

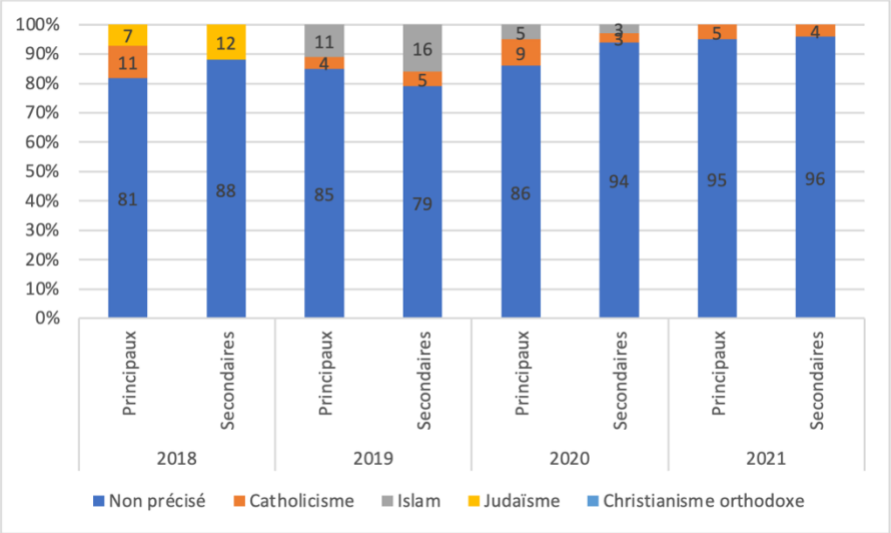

4. 4. Âges des personnages

Sur 65 personnages, 31 (48%) sont des adultes, 15 (23%) des jeunes adultes et 13 (20%) des enfants. Les seniors et les adolescents sont les moins représentés avec respectivement 4 (6%) et 2 (3%) personnages. Les adultes et jeunes adultes dominent toujours, dans des proportions identiques à celles de l'année 2020. C'est l'année où les enfants sont les plus présents et les seniors les moins présents. Le nombre d'adolescents est également en recul.

Graphique 8. Fiction : âge des personnages (chiffres globaux)

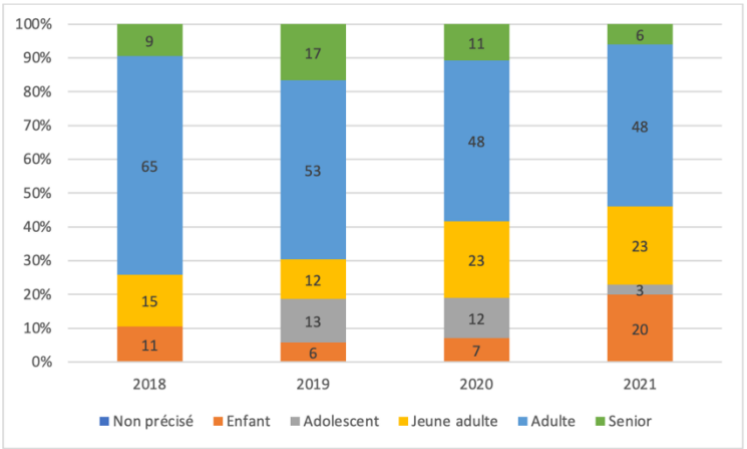

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les profils des personnages principaux et secondaires sont identiques pour les enfants (21 et 20%), les adolescents (5 et 2%) et les seniors (5 et 7%). Ils diffèrent pour les adultes et les jeunes adultes, ces derniers étant plus présents dans les personnages principaux. Pour les héros, les catégories rassemblant les adultes et les jeunes adultes sont assez proches (respectivement 37 et 32%) alors que, pour les personnages secondaires, les adultes sont majoritaires. Ils représentent même la moitié des personnages secondaires tous âges confondus. Les personnages secondaires sont donc plus âgés que les principaux.

La tendance constatée entre 2018 et 2020 (la catégorie des adultes s'amenuisant) semble donc s'inverser cette année puisque cette catégorie passe de 41 à 48%. Si on additionne les adultes et les jeunes adultes, ils représentent 69% des personnages principaux et 72% des secondaires. La diversité est donc relative.

Graphique 9. Fiction : âge des personnages principaux et secondaires

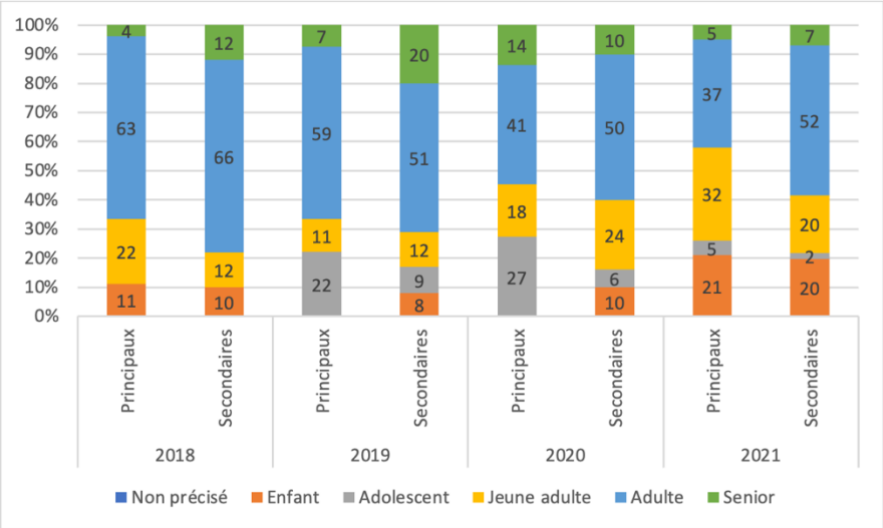

4. 5. Classes sociales des personnages

Sur 65 personnages, 37 (57%) appartiennent à la classe moyenne, 19 (29%) à la classe populaire et 3 (5%) à la bourgeoisie. La classe est impossible à déterminer pour 6 (9%) d'entre eux. L'aristocratie n'est jamais représentée en 2021. Contrairement aux autres années, où un certain équilibre était constaté,

la classe moyenne est donc majoritaire en 2021. Depuis que les films sont monitorés, c'est le plus gros score pour la classe moyenne.

Graphique 10. Fiction : classe sociale des personnages (chiffres globaux)

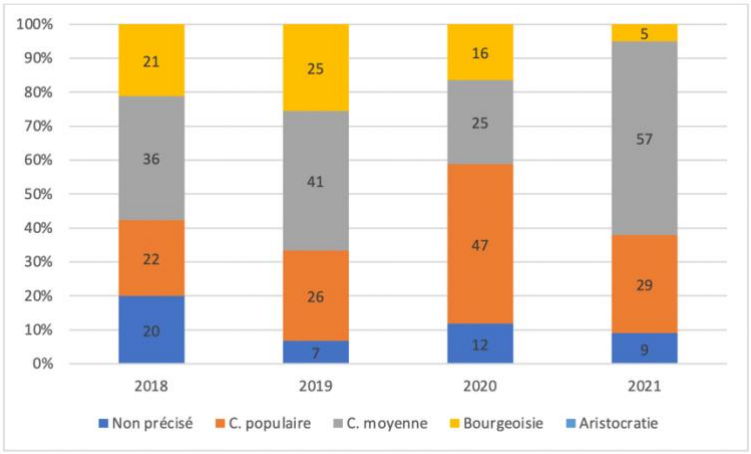

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Aucun personnage principal n'est classé dans la catégorie "non précisé". On constate une forte différence entre les profils des personnages principaux et ceux des personnages secondaires. Les personnages principaux se répartissent équitablement entre les classes populaires et moyennes (47% chacune). Les personnages secondaires appartiennent, par contre, majoritairement à la classe moyenne (61%). Ces personnages sont également les seuls à ne pas être catégorisés (13%). Les tests sur base du degré de certitude des codages ont montré que cette variable est la moins sûre. C'est même pour la classe moyenne que ces codages sont à prendre avec le plus de prudence. Dès lors, ces chiffres ne sont pas étonnants. On peut faire l'hypothèse que les personnages secondaires sont moins qualifiés, ce qui conduit plus régulièrement les étudiant(es) à les catégoriser comme « non précisé ». On peut aussi imaginer que la classe moyenne joue le rôle d'une classe "neutre", ce qui conduit probablement les étudiant(es) à l'utiliser plus fréquemment. Les personnages principaux étant plus développés, les étudiant(es) possèdent plus d'éléments leur permettant de les classer. Les classes populaires et bourgeoises sont probablement plus marquées ou explicitées dans les fictions, ce qui rend ces codages plus certains que ceux de la classe moyenne. Il est cependant intéressant de constater que les personnages principaux

appartiennent plus régulièrement à la classe populaire que les personnages secondaires. Cela traduit probablement la fait que les histoires racontées ciblent plus fréquemment cette classe sociale et les enjeux qui la concernent.

Graphique 11. Fiction : classe sociale des personnages principaux et secondaires

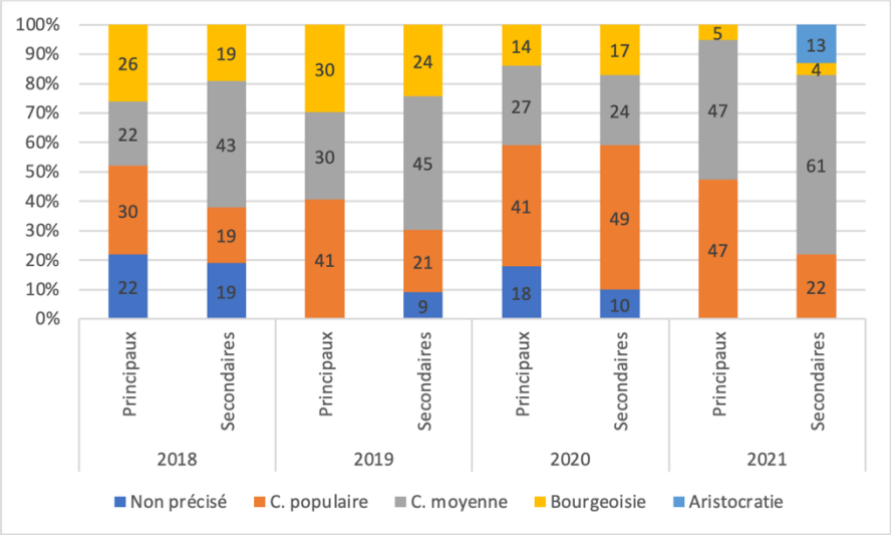

4. 6. Conditions de santé des personnages

Un personnage n'est pas classable ("non précisé", 2%). Il s'agit du narrateur du film *Le lion belge* dont on ne connait rien ou presque. L'année 2021 est un peu plus diverse que l'année 2020, mais ne revient pas aux résultats de 2019 et 2018. Dans tous les cas, la très grosse majorité de ces personnages sont valides (55 soit 85%). Quand ils ne le sont pas, ils ont principalement – mais les chiffres sont très faibles – des problèmes de santé mentale (5 cas, dont 3 retards mentaux, soit 8% du corpus), un handicap visible (2 personnages, soit 3%), un personnage souffre d'une maladie chronique (2%) et un autre meurt (2%).

Graphique 12. Fiction : condition de santé des personnages (chiffres globaux)

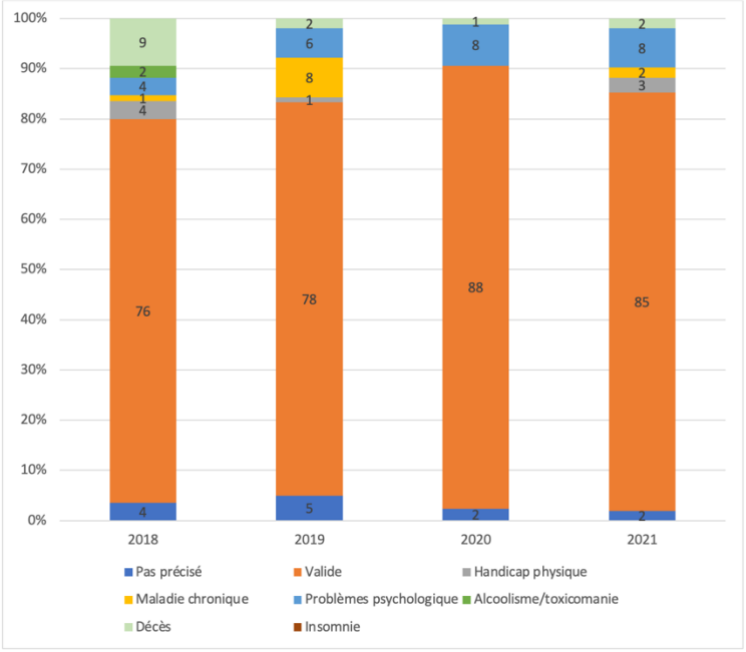

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les personnages principaux sont majoritairement valides (74%). Ce sont eux qui ont des problèmes psychologiques (16%) et des maladies chroniques (5%). Ils sont également les seuls à mourir (5%). Il faut cependant se rendre compte que cela concerne un très faible nombre de personnages effectifs (3 pour les problèmes psychologiques, 1 pour les maladies chroniques et 1 mort). Les personnages principaux sont moins variés qu'en 2019 et 2020 où les personnages valides représentaient 67% et 64% du corpus.

Les personnages secondaires sont beaucoup plus massivement valides que les personnages principaux (89%). Ce sont les seuls qui portent des handicaps visibles (4%). Ceci ne représente en fait que deux personnages. Le personnage classé comme « non précisé » est secondaire. Les personnages secondaires sont plus divers qu'en 2020 (qui était particulièrement peu diversifiée) sans que l'on retrouve les résultats de 2018.

Graphique 13. Fiction : condition de santé des personnages principaux et secondaires

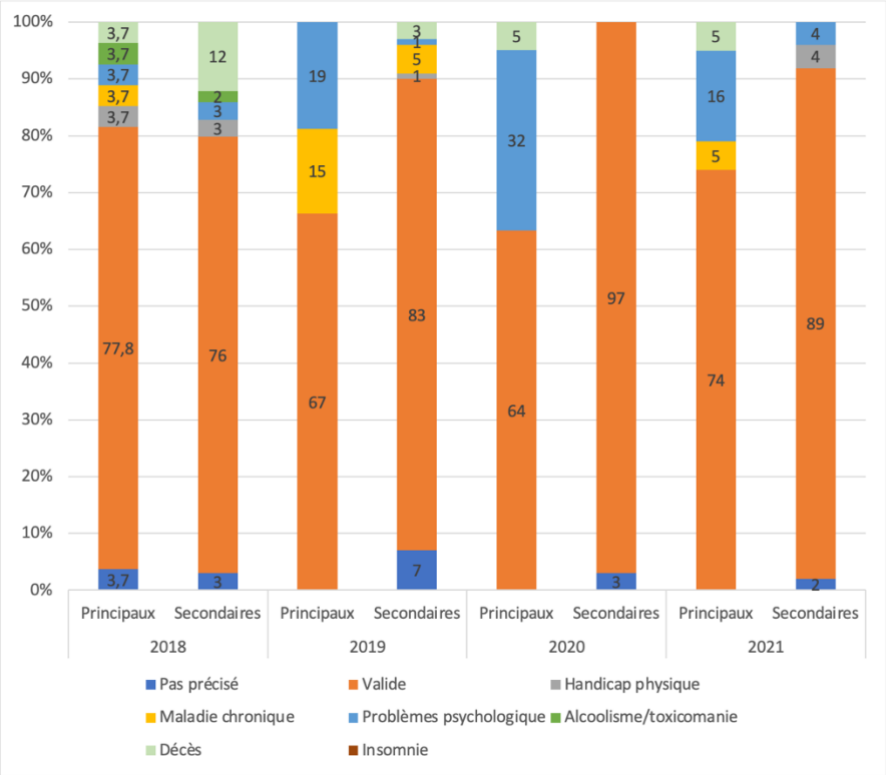

4. 7. Orientations sexuelles des personnages

Le nombre de personnages qui seront traités dans cette partie est de 64. Un personnage est zoophile ce qui est une pratique illégale en Belgique. Cette qualification le rendant difficilement classable dans les catégories, nous l'avons exclu.

La catégorie la plus importante est "non précisé" puisque pour 48% des personnages aucune indication n'est partagée. L'autre moitié des personnages est hétérosexuelle (44%). Les personnages homosexuels représentent 3% du corpus (ce qui représente 2 personnages) et les bisexuels 5% (soit 3 personnages).

Par rapport aux autres années, si l'hétérosexualité recule ce n'est donc pas vraiment synonyme de plus grande représentation des autres orientations sexuelles.

Graphique 14. Fiction : orientation sexuelle des personnages (chiffres globaux)

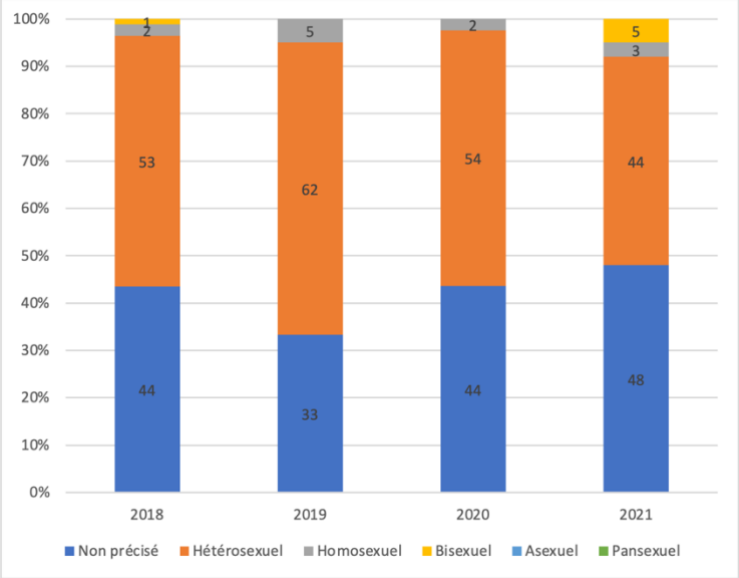

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les personnages principaux sont majoritairement hétérosexuels (78%) et sont largement moins indéterminés que les personnages secondaires. Aucun personnage principal n'appartient aux communautés LGBT+. L'année 2021 est la moins diversifiée concernant les orientations sexuelles des personnages principaux de toutes celles codées.

Les personnages non-hétérosexuels sont uniquement des personnages secondaires. Six personnages secondaires sur 10 ne sont pas qualifiés du tout. C'est l'année la plus diverse concernant les personnages secondaires et son profil se rapproche de l'année 2018. Cependant, les chiffres restent très faibles.

Graphique 15. Fiction : orientation sexuelle des personnages principaux et secondaires

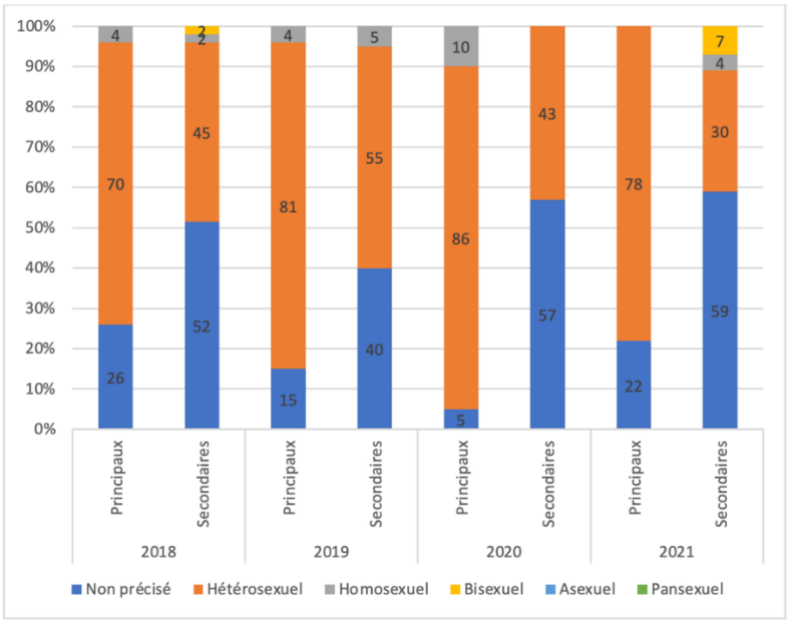

5. Films documentaires

Le nombre total de personnages est de 88. Les personnages principaux représentent 37,5% du corpus et les personnages secondaires 62,5% (si on amalgame les secondaires et très secondaires). Pour les analyses suivantes, pour rappel, les personnages collectifs n'ont pas été codés en 2021 (ils étaient marginaux). Ils n'étaient déjà pas inclus dans les graphiques les années précédentes.

Tableau 11. Le statut narratif des personnages de documentaire

	2018	**2019**	**2020**	**Total**	**2021**	**2021 (%)**
Principaux	49	62	13	124 (41%)	33	37,5%
Secondaires	62	65	7	134 (45%)	51	
Très secondaires	19	—	3	22 (7%)	4	62,5%
Collectifs	16	—	3	19 (6%)	—	
	146	127	26	299	88	100%

5. 1. Genres des personnages

Le corpus des documentaires représente une parité parfaite puisque les hommes sont 44 et les femmes 44. L'année 2021 est la plus paritaire depuis

le début du monitorage. Cependant, aucun personnage trans*, fluide ou non-binaire n'est apparu cette année.

Graphique 16. Documentaire : genre des personnages (chiffres globaux)

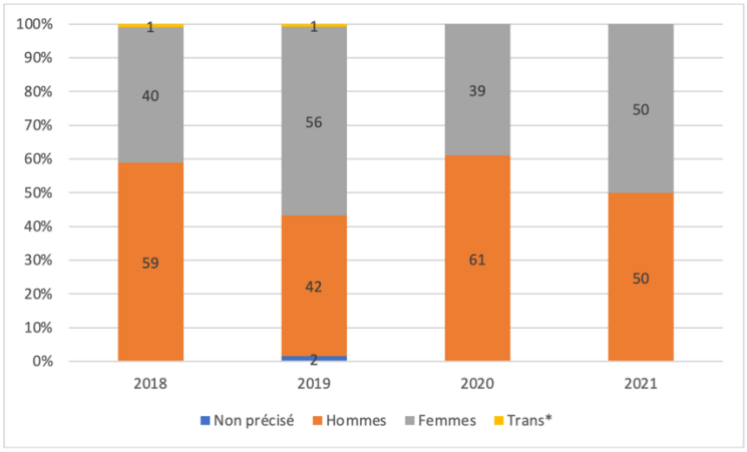

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les personnages principaux sont très largement féminins (70)%. Ces chiffres sont proches de ceux de 2019 où les femmes représentaient 77% des personnages principaux.

Les personnages secondaires reproduisent le ratio plus traditionnel de 4 femmes pour 6 hommes que l'on retrouvait en 2018 et 2020.

Graphique 17. Documentaire : genre des personnages principaux et secondaires

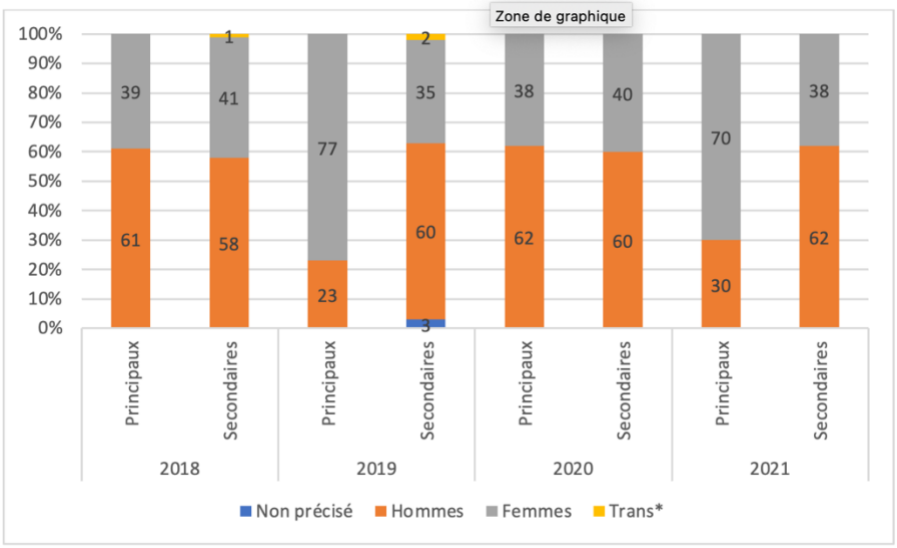

5. 2. Origines des personnages

Une majorité des personnages du corpus sont blancs (68%), 16% sont noirs, 13% sont d'origine arabe, 2% sont métisses et 1% est indien. L'année 2021 est donc plus diverse que l'année 2020 (qui l'était particulièrement peu), sans revenir à la diversité exceptionnelle constatée en 2019. La répartition entre personnages blancs et non-blancs ressemble à ce qui a été constaté en 2018 (les personnes noires remplaçant les Polynésiens).

Graphique 18. Documentaire : origine des personnages (chiffres globaux)

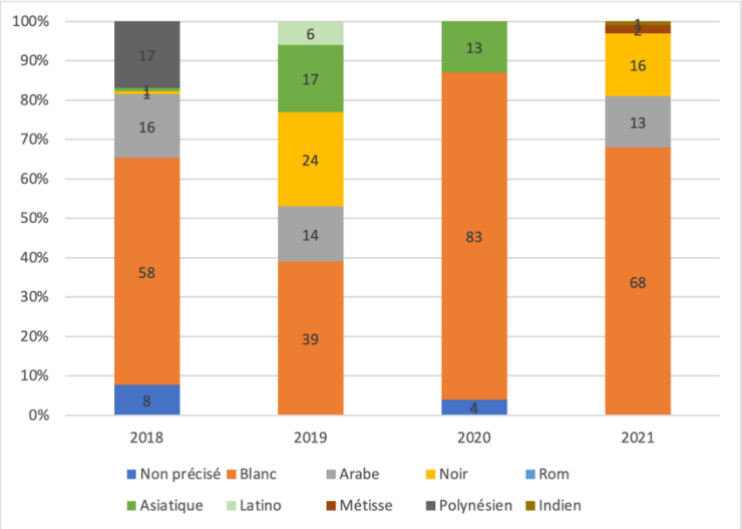

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

En 2021, on ne constate pas de grandes différences entre les personnages principaux et secondaires autant dans la proportion de Blancs (70 et 67%), que de personnages arabes (15 et 11%) ou noirs (12 et 18%). Des personnages indiens se glissent dans les personnages principaux (3%) alors que les personnes métisses sont cantonnées aux places secondaires (4%).

Concernant cette variable également, on constate une plus grande diversité qu'en 2020 (qui l'était particulièrement peu) sans revenir aux chiffres de 2019.

Graphique 19. Documentaire : origine des personnages principaux et secondaires

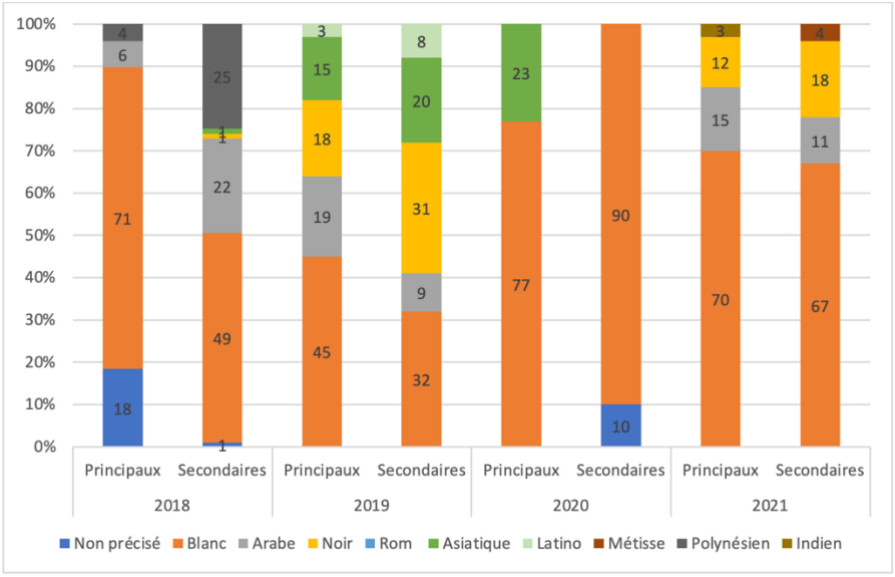

5. 3. Religions des personnages

La religion est généralement non précisée (72%). On revient donc à des proportions plus proches des années 2019 et 2018 après une année 2020 où toute religion était absente. L'Islam cède sa deuxième place au catholicisme. Et le christianisme orthodoxe apparait (5%, soit 4 personnages).

Graphique 20. Documentaire : religion des personnages (chiffres globaux)

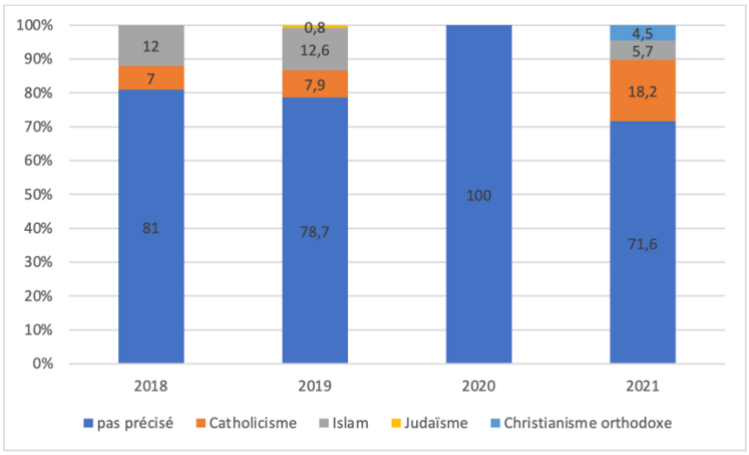

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les personnages principaux sont plus divers que les personnages secondaires. Leur religion est plus souvent connue (64% de "non précisé" contre 76%) et les proportions de catholiques (15%), musulmans (12%) ou chrétiens

orthodoxes (9%) sont relativement équilibrées. Parmi les personnages secondaires, les catholiques dominent. Concernant les religions, c'est l'année où les documentaires sont les plus divers.

Graphique 21. Documentaire : religion des personnages principaux et secondaires

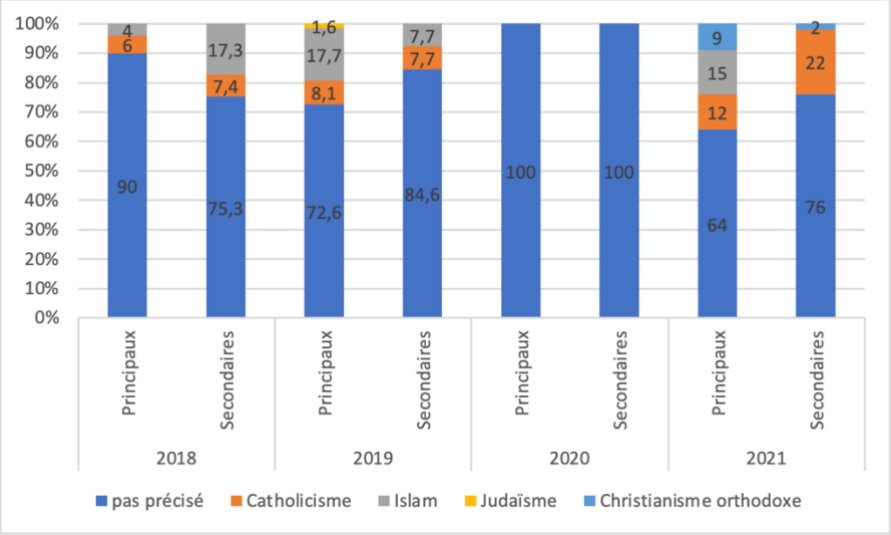

5. 4. Âges des personnages

Les enfants sont complètement absents des films et les adolescents ne représentent que 2% des personnages. La moitié des personnages sont des adultes (49%). Les jeunes adultes et les seniors sont présents dans des proportions similaires (24% et 23%). La disparition presque totale des plus jeunes fait de cette année la moins diverse depuis le début des codages.

Graphique 22. Documentaire : âge des personnages (chiffres globaux)

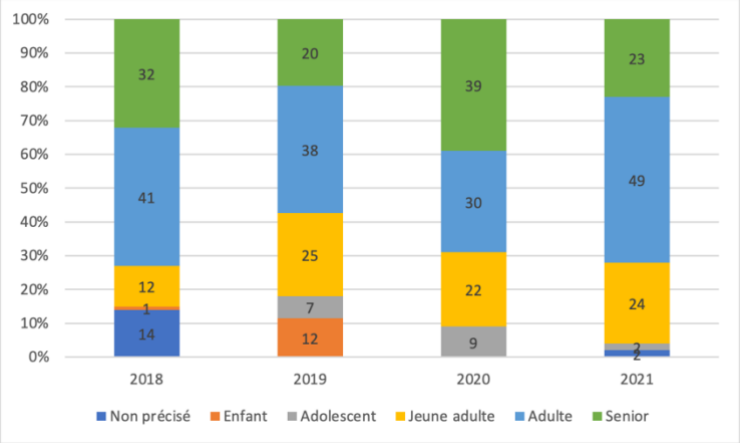

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Les personnages principaux sont presque toujours des adultes ou des jeunes adultes. Ces deux catégories représentent 88% du corpus. Les seniors sont surtout présents parmi les personnages secondaires où ils représentent un tiers du corpus aux dépens, un peu, des adultes et des jeunes adultes. Les enfants et les adolescents restent marginaux aussi bien parmi les personnages principaux que secondaires. La domination des adultes se retrouvait déjà les autres années (sauf pour les personnages secondaires en 2020).

Graphique 23. Documentaire : âge des personnages principaux et secondaires

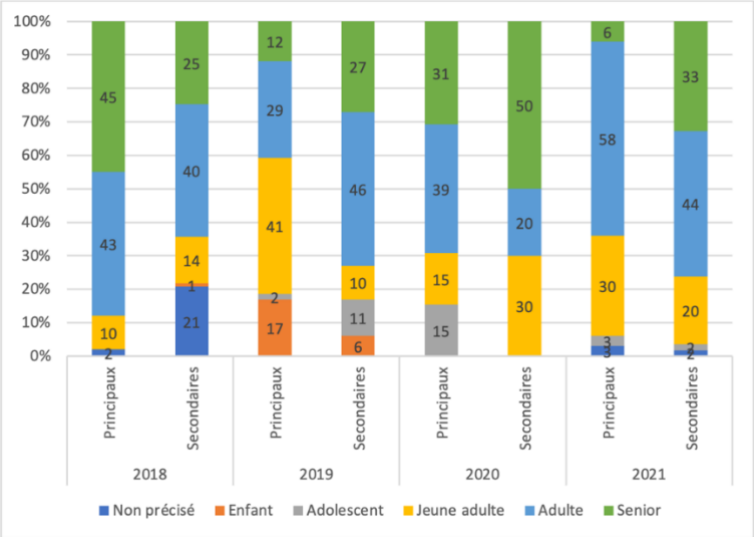

5. 5. Classes des personnages

Comme pour les fictions, il n'est pas toujours facile de catégoriser les personnages en fonction des classes sociales. Un tiers d'entre eux n'ont pas été classés.

La classe moyenne est majoritaire dans les documentaires (43%). La classe populaire rassemble un peu moins d'un cinquième des personnages et la classe bourgeoise est beaucoup plus marginale (6%). C'est l'année où la domination de la classe moyenne et l'imprécision sont les plus fortes.

Graphique 24. Documentaire : classe sociale des personnages (chiffres globaux)

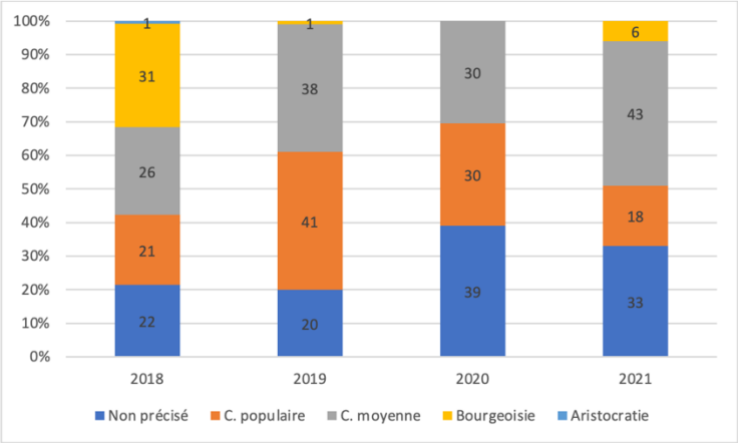

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

La domination de la classe moyenne est évidente parmi les personnages principaux (64%). C'est également parmi eux que la catégorie "non précisé" est la moins importante. Un personnage secondaire sur deux n'a pas pu être classé. C'est l'année où ce chiffre est le plus important. Cette année, les profils des personnages principaux et secondaires sont très différents. Cela avait déjà été le cas en 2019, mais c'était alors la classe populaire – et non la moyenne – qui rassemblait la moitié des personnages.

Graphique 25. Documentaire : classe sociale des personnages principaux et secondaires

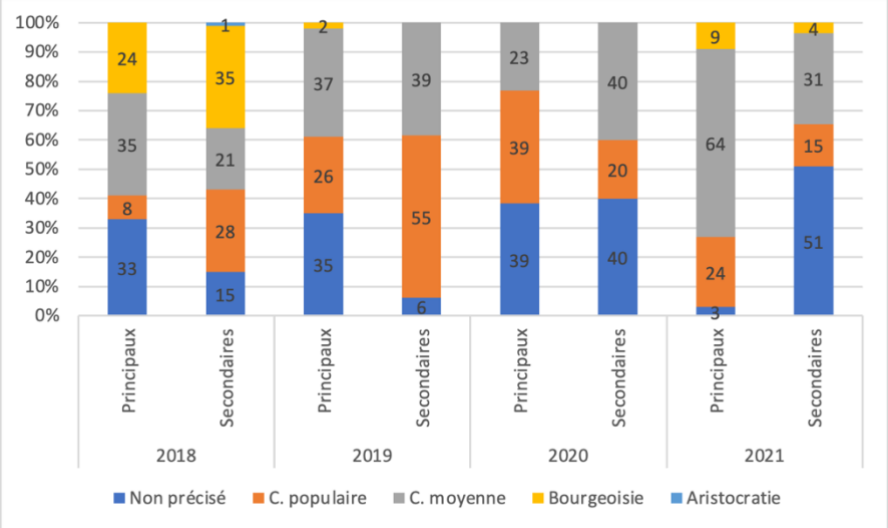

5. 6. Conditions de santé des personnages

La très grosse majorité de ces personnages sont valides (70 soit 80%). Quand ils ne le sont pas, ils sont porteurs de handicap physique et toxicomanes (6%), ils souffrent de problèmes psychologiques (3%). L'année 2021 ne remet donc pas en question la domination du validisme. C'est celle où l'on trouve le plus de diversités mais dans des proportions très faibles.

Graphique 26. Documentaire : condition de santé des personnages (chiffres globaux)

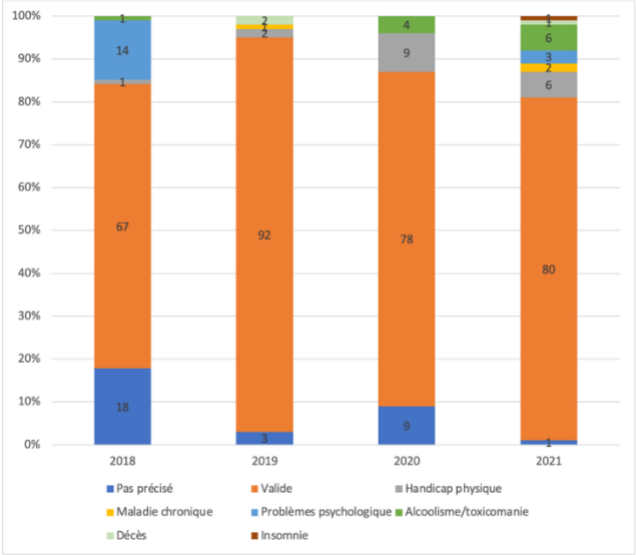

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Le validisme est dominant dans les deux types de personnages, les principaux (82%) et les secondaires (78%). Ce qui frappe ensuite, ce sont les profils presque totalement différents des personnages en fonction des statuts. Si les personnages principaux et secondaires se rejoignent sur le nombre de porteurs de handicap (6 et 5%), la répartition des autres catégories est très différente. Les personnages principaux souffrent de problèmes psychologiques (6%) sont morts ou souffrent d'insomnie (3%). Les personnages secondaires sont toxicomanes (9%) et souffrent de maladies chroniques (4%). La diversité repérée globalement se retrouve dans les deux catégories de personnages, mais dans des proportions faibles et en répartissant les traits de manière discriminante entre principaux et secondaires donc.

Graphique 27. Documentaire : condition de santé des personnages principaux et secondaires

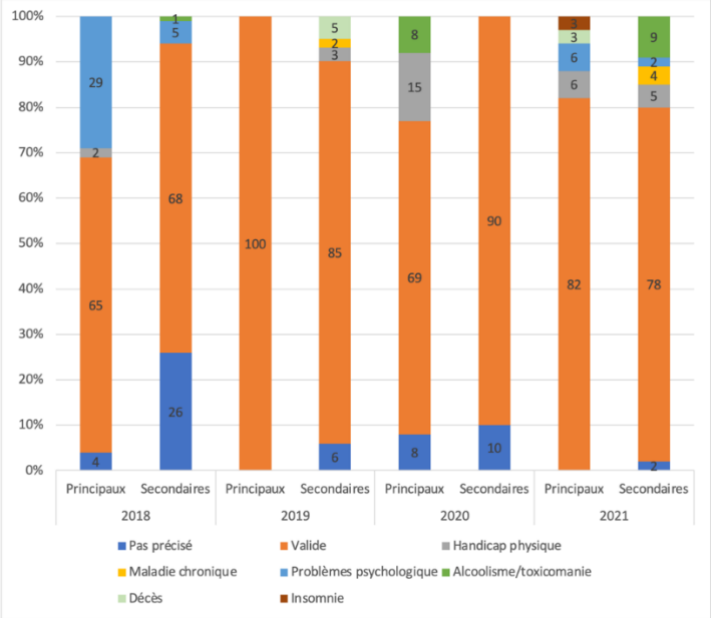

5. 7. Orientations sexuelles des personnages

L'imprécision est de mise. Sur les 88 personnages, 51 (58%) ne sont pas étiquetés en termes d'orientation sexuelle. Quand cela est précisé, l'hétérosexualité domine largement (41%). En 2021, un seul personnage appartient aux communautés LGBT+, il s'agit d'une personne homosexuelle. C'est l'année où la catégorie "non précisé" est la moins importante. C'est aussi l'année où l'hétérosexualité est la plus dominante.

Graphique 28. Documentaire : orientation sexuelle des personnages (chiffres globaux)

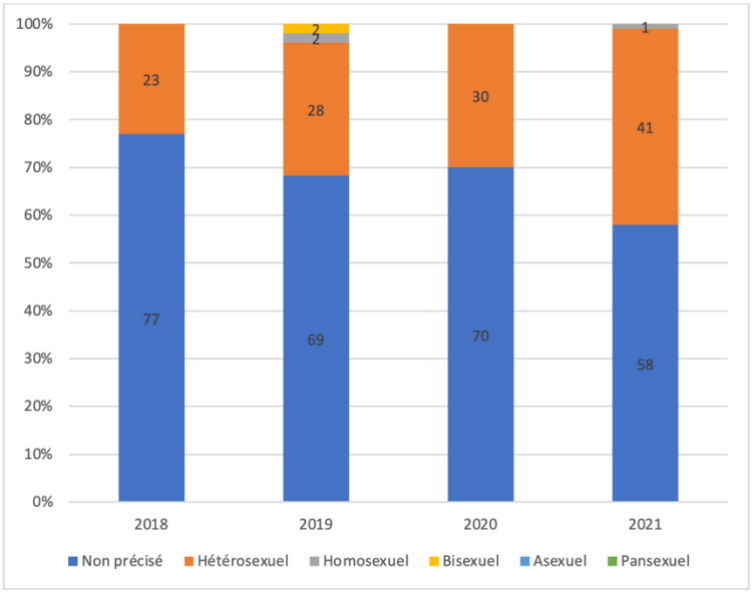

Distinction entre les personnages principaux et secondaires

Le graphique concernant les personnages principaux et secondaires montre une presque parfaite inversion entre les chiffres des catégories “non précisé” et “hétérosexualité”. En effet, 70% des personnages principaux sont hétérosexuels contre 24% des secondaires. On ne connait aucune information concernant l’orientation sexuelle de 76% des personnages secondaires contre 27% pour les personnages principaux. Le seul personnage homosexuel est un principal.

C’est nettement l’année où l’hétérosexualité domine le plus les personnages principaux et où la différence entre personnages principaux et secondaires est aussi marquée. En terme de diversités des orientations sexuelles, cette année est aussi peu mémorable que 2018 et 2020. Seule 2019 tirait son épingle du jeu, et uniquement pour les personnages principaux et dans des proportions très faibles.

Graphique 29. Documentaire : orientation sexuelle des personnages principaux et secondaires

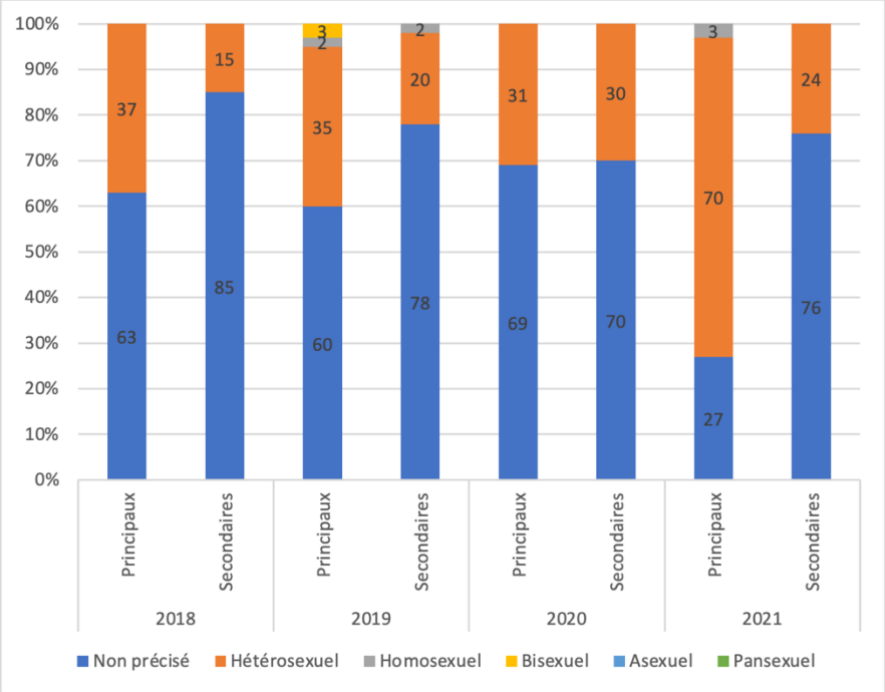

Conclusion

Trois années de cinéma belge ont été étudiées, dont l'année 2020 qui est particulière en raison du peu de films sortis en période pandémique.

Le corpus 2021 est composé de 22 films (9 fictions et 13 documentaires) et de 153 personnages (65 dans les fictions et 88 dans les documentaires). Deux tiers des fictions ont été réalisées par des hommes. La parité est presque atteinte pour les scénaristes de fiction (55% d'entre eux sont des hommes). Les femmes sont plus fréquemment autrices des documentaires, 62% sont réalisés et 54% sont écrits par des femmes. Aucun long métrage n'est réalisé ou écrit par des personnes trans* ou non-binaires.

Pour les films de fiction, on constate en 2021 un recul de la diversité des genres et des classes sociales. Pour les autres variables, c'est le statut quo, ce qui signifie une domination des personnages blancs, sans religion, adultes, valides et hétérosexuels. Il faut noter que c'est l'année où les religions sont les moins présentes. Les personnages principaux suivent ce profil, mais sont plus blancs et plus jeunes (jeunes adultes) en moyenne. Ils sont un peu plus divers en terme de classes sociales (équilibre entre les classes populaires et moyennes) et de conditions de santé.

Les documentaires affichent une parité de genre inédite en 2021 et un bilan meilleur que les fictions. Les résultats sont meilleurs que les autres années pour les représentations des origines, des religions, et des orientations sexuelles. Par contre, la diversité en terme d'âge et de classe sociale est en recul. Il faut cependant se rendre compte que les personnages blancs, adultes, valides et hétérosexuels dominent toujours les classements. Les personnages principaux sont des femmes (70%), blanches, sans religion, jeunes adultes, de classe moyenne, valides et hétérosexuelles.

C'est peut-être un hasard et il faudra consolider ce constat sur plusieurs années, mais on ne peut que remarquer que les chiffres concernant le genre des personnages et des auteurs semblent coïncider. En effet, 66% des films de fiction sont réalisés par des hommes (55% de scénaristes masculins) et 66% des personnages sont des hommes. Les documentaires ont atteint la

parité entre les personnages masculins et féminins alors qu'ils sont réalisés à 62% et écrits à 54% par des femmes.

Tableau 12. Synthèse des codages 2021

	Fiction		**Documentaire**	
	Population	**P. principaux**	**Population**	**P. principaux**
Genre	Recul		Amélioration	- divers (femmes)
Origine	Idem, blanc	- divers	Amélioration	
Religion	Recul		Amélioration	+ divers
Age	Idem, adulte	- divers	Recul	- divers (jeune)
Classe	Recul	+ divers	Recul	- divers
Santé	Idem, valide	+ divers	Idem, valide	Profils ≠
Orientation sexuelle	Idem, hétéro	- divers	Amélioration (mais)	- divers

CHAPITRE 2

1. Introduction

La deuxième partie de ce mémoire portera également sur une analyse de films mais cette fois, sur une analyse de films dont le sujet traite de la violence conjugale.

Nous suivrons le fil conducteur de la première partie de ce travail car nous nous attarderons sur les différents profils qui, à la base paraissent banals, de ces personnages violents physiquement et/ou psychologiquement qui nuisent eux-mêmes à leur famille et à leur entourage. Nous pourrons évaluer la diversité, dans ce cas, de ces hommes violents.

Nous allons également nous intéresser aux regards extérieurs que porte le public sur ce genre de personnages et à l'idée que la population se fait sur ces auteurs de violences conjugales mais aussi sur les victimes.

Pour compléter ce travail, nous ferons le lien avec divers articles scientifiques et témoignages qui portent sur le même sujet ou du moins, sur des sous-sujets qui peuvent être croisés avec le thème de la violence conjugale et de la représentation que peut se faire la population à propos de ces victimes. Nous pourrons donc voir les similitudes et les différences entre les opinions des gens et les films qui seront analysés.

2. Objet d'étude

Concernant le choix du sujet de ce second chapitre, il est tout à fait personnel.

Étant rentrée à l'académie de police afin de devenir Inspecteur de police, nous avons trouvé logique de choisir un sujet qui allait correspondre au métier de policier et ses missions ainsi qu'à la première partie de ce mémoire qui touche à la diversité dans les films belges.

Ayant fait un stage en zone de police dans la Région de Bruxelles-Capitale-Ixelles , nous nous sommes rendus compte que beaucoup d'appels d'urgence, de plaintes de procès-verbaux concernaient les *VIF* (Violences Intrafamiliales). Nous avons donc voulu approfondir ce sujet assez complexe,

sensible et toujours tabou et essayer de comprendre ces individus qui agissent de la sorte.

Ce choix concorde avec le sujet principal de ce mémoire car énormément de films et de reportages à propos des violences intrafamiliales sont tournés. Nous pouvons nous poser la question de savoir si ces films reflètent exactement la réalité. Ce qui permettrait au public de pouvoir se faire une réelle idée ce que vivent ces victimes au quotidien.

De plus, c'est un sujet à propos duquel nous ne parlons pas assez. En 2022, encore un bon nombre de personnes, majoritairement des femmes, sont victimes de violences physiques ou sexuelles et n'osent pas aborder le sujet.

3. Enquête

Dans cette partie concernant l'enquête, nous allons nous concentrer sur la perception, les aprioris et stéréotypes que la population peut avoir sur les hommes violents physiquement et psychologiquement. Mais aussi sur la perception des femmes battues ou épuisées psychologiquement. L'enquête a été diffusée sur les réseaux sociaux en encodant certains critères pour essayer de toucher un maximum de personnes de tout genre, culture, milieu social et âge (à partir de 18 ans).

3.1. Type d'enquête

Le type d'enquête choisi est une enquête quantitative qui a pour but d'avoir des statistiques sur les opinions et idées défendues de la population. Cette technique d'enquête fonctionne donc sur la participation volontaire et anonyme des personnes. Dans ce cas, nous avons élaboré 10 questions qui abordent le sujet des violences conjugales dans la vie réelle et dans les films.

Le lien de l'enquête a été diffusé sur Instagram (*stories*), sur Facebook ainsi que dans des groupes de discussions d'amis sur WhatsApp pour essayer de récolter le plus de réponses possibles. Nous avons relancé plusieurs fois la diffusion de l'enquête pour qu'un maximum de personnes puissent y avoir accès. Nous avons également 34 partages de nos connaissances Facebook ce qui a permis d'élargir le cercle de répondants.

Suite à cette enquête, nous avons recolleté 68 réponses à ce questionnaire. Il en ressort que sur 68 répondants, 64,7% sont des femmes. La tranche d'âge la plus présente est celle des « entre 25 et 34 ans » avec 38,2%. La profession qui ressort le plus est « employé » avec 52,9% des répondants.

Les pourcentages des différentes questions de l'enquête se retrouveront dans la partie « Annexes ».

3.2. Questions et résultats

1) *Savez-vous exactement de quoi il s'agit lorsque nous parlons de violence intra familiale ?*

Majorité des réponses : « *Oui » avec 91,2%.*

2) ***Trouvez-vous que la société en parle assez ?***

Majorité des réponses : « Non, c'est encore tabou » avec 61,8%.

3) *Selon vous, y-a-t-il une majorité de femmes ou d'hommes violent(e)s ?*

Majorité des réponses : « Hommes » avec 92,5%.

4) *Que pensez-vous de ce comportement ?*

Réponses intéressantes : «C'est honteux », « Ce n'est pas absolument pas justifié d'agir de cette façon », « C'est triste », « Inacceptable », « Scandaleux »…

5) *Pensez-vous que ces personnes ont une raison d'agir ainsi ?*

Majorité des réponses : « Oui » avec 51,5%.

6) *Avez-vous déjà essayer de comprendre ce que ressentent ces femmes ?*

Majorité des réponses : « Oui » avec 52,9%

7) *Qu'avez-vous envie de dire à ces femmes?*

Réponses intéressantes : « Courage », « Parlez-en », « De partir », « Partir loin »…

8) *Avez-vous déjà regardé des films sur la violence intrafamiliale ?*

Majorité des réponses : « Oui mais un ou deux » avec 50,7%.

9) *Si oui, trouvez-vous que ces films représentent bien la réalité ?*

Majorité des réponses : « Oui, c'est tout aussi choquant » avec 40,8%.

10) *Si oui, trouvez-vous que ces films peuvent avoir un impact sur notre façon de penser ?*

Majorité des réponses : « Oui » avec 86,7%.

➔ Avec tous ces chiffres, nous pouvons nous faire une idée un peu plus générale des personnes de notre entourage.

4. Analyse des films

Nous allons à présent nous concentrer sur deux films portant sur la violence conjugale. Nous y analyserons le profil de chacun des deux hommes violents ainsi que les stéréotypes que la société peut avoir sur ces situations dramatiques et sur les femmes battues. Nous comparerons également les deux films pour voir les points de divergences et de similitudes entre les deux personnages.

4.1. FILM 1 : « L'EMPRISE »

Le premier film se nomme « L'emprise ». Ce film français est réalisé par Claude-Michel Rode et est sorti en mars 2012. Nous y retrouvons certains acteurs connus comme Marc Lavoine, Odile Vuillemin et Fred Testot. Ce film est basé sur une histoire vraie. Ce dernier raconte la triste histoire d'Alexandra Lange. Une maman de 4 enfants qui subit depuis 14 ans les violences physiques, sexuelles et psychologiques de son mari Marcello Guillemin. Ce film nous permet de suivre du début à la fin la relation qu'entretenait Alexandra avec son mari jusqu'à ce que la situation ne devienne plus supportable et qu'Alexandra tue son mari d'un coup de couteau fatal à la gorge. Nous passons aussi par diverses étapes ou la pauvre femme essaye de se sortir de ce cercle vicieux pour protéger ses enfants. Grâce aux mises en garde de ses amies et de sa famille, elle tente de fuir mais son mari la rattrape dès qu'il s'en aperçoit en lui faisant des menaces.

Le film nous montre également le jugement d'Alexandra parallèlement à son histoire. Elle a finalement été acquittée du meurtre de son mari par la justification de la légitime défense.

4.1.1. Comportement et profil de Marcello Guillemin

Nous retrouvons le personnage de Marcello Guillemin. De prime abord, il parait assez louche et n'inspire pas la confiance. C'est le profil parfait du « Bad boy ». Il fait pourtant tout pour séduire Alexandra sans lui cacher qu'il a déjà deux enfants d'un premier mariage qu'il ne voit plus. Il montre pourtant assez vite son vrai visage. Quelques semaines après leur premier baiser, il donne un coup de poing à Alexandra car elle a, soit disant, été trop proche d'un de ses amis. Il s'est directement excusé et a promis à Alexandra que cela ne se reproduirait plus mais que c'était parce qu'il l'aimait et ne voulait pas la perdre. Tout s'est ensuite enchainé : maison, bébé, mariage et toujours dans la violence qui était de plus en plus présente. Il dénigre sans cesse sa femme mais lui dit aussi qu'elle est à lui et que personne n'a le droit de la regarder. Sa technique pour que sa femme revienne toujours malgré la violence était soit de lui faire des menaces comme *« si tu ne reviens pas, je me tuerai »* ou alors de jouer sur la pitié comme *« je ne suis rien sans toi, nous sommes une famille ».* En jouant sur le psychologique de sa femme, il réussissait toujours à la faire revenir et à la couper du monde extérieur.

Ce homme a fait en sorte d'éloigner Alexandra de son père et de ses rares amies pour se l'accaparer et avoir le contrôle sur sa vie. Il la persuadait qu'ils n'avaient pas besoin des autres pour vivre leur vie et être heureux en famille. Pour ce faire, il dénigrait en permanence le père d'Alexandra devant elle.

Marcello Guillemin a aussi exercé des violences sexuelles sur sa femme. Il a mis en plus un « trafic de prostitution ». Les amis Marcello pouvaient avoir des relations sexuelles avec sa femme dans le lit conjugale en échange d'argent. Il est évident que cette dernière n'était pas consentante. Ni avec son mari ni avec les autres hommes que Marcello ramenait à la maison.

Sans oublier tous les actes qu'il a pu avoir envers ses propres enfants. Il prenait sa fille ainée comme « servante » pour qu'elle lui apporte ses bières

ou lui donne la télécommande de la télévision en lui répétant sans cesse *« tu n'arriveras quand même à rien dans la vie »*, *« tu n'es qu'une garce »* ou encore *« t'es la même que ta conne de mère »*. Il a également torturer ses autres enfants en les battant ou en leurs donnant des coups de ciseaux.

4.2. FILM 2 : « JUSQU'À LA GARDE »

Ce deuxième film se nomme « Jusqu'à la garde ». Ce film est réalisé par Xavier Legrand et est sorti en février 2018. Ce dernier a d'ailleurs été nominé pour le *« César du meilleur film »* et le *« César du meilleur premier film »*.

Ce film raconte l'histoire d'Antoine et Miriam Besson, en instance de divorce, qui ne s'entendent pas ni eux-mêmes ni sur la garde de leur fils Julien Besson, âgé de 11 ans. Ils ont également une fille, Joséphine. Cette dernière a 18 ans et n'est donc concernée par ce problème de garde. Miriam veut la garde exclusive de son enfant car elle ne veut pas que son fils soit en danger lorsqu'il est avec son père. D'après elle, il est violent et ne se contrôle pas. Antoine, contrairement à son ex-femme se dit être un homme tout à fait normal. D'après lui, Miriam monte les enfants contre lui, ce qui fait que ces derniers ne veulent plus le voir. Après un premier jugement, il en ressort qu'Antoine a le droit d'avoir son fils avec lui un week-end sur deux. Pourtant, nous remarquons que Julien ne veut absolument pas voir son père.

Ce film nous montre le combat d'une mère épuisée et impuissante qui essaye de se protéger d'un homme instable psychologiquement, jaloux et imprévisible dans le but de sauver ses enfants.

4.2.1. Comportement et profil d'Antoine Besson

Nous retrouvons le personnage d'Antoine Besson. De prime abord, il parait assez jovial et a l'apparence d'un père de famille banal. Au tout début du film, nous pouvons l'apercevoir dans un cabinet d'avocat dans lequel il se fait passer pour un pauvre père dont les enfants ne veulent plus voir pour aucune raison. Il n'arrive pas à comprendre. Il ajoute également que ses collègues disent de lui qu'il est un excellent chef d'équipe et un super ami. Pourtant, l'homme ne met pas longtemps à montrer son vrai visage. En voici quelques exemples. Tout au long du film, Antoine parle très sèchement à son fils lorsqu'il vient le rechercher chez ses grands-parents. Il a une certaine emprise psychologique sur son fils. Il n'hésite pas à dénigrer la mère de l'enfant devant lui en lui disant que cette dernière « n'est pas normale ». Ce que son fils ne sait pas, en revanche, c'est qu'Antoine Besson harcèle Miriam par des coups de téléphone intempestifs et est extrêmement jaloux alors qu'ils sont entrain de divorcer.

En plus du fait qu'Antoine soit violent psychologiquement, il a montré des signes de violence physique envers son ex-femme, qui elle, ne veut plus rien savoir de lui. Il a étranglé cette dernière car il pensait qu'elle avait des relations sexuelles avec un autre homme. Il a également violé son domicile armé d'un fusil de chasse. Il a utilisé cette arme et tiré deux coups de feu pour ouvrir la porte d'entrée de l'appartement car Miriam ne voulait pas lui ouvrir. Son but était-il de tuer sa femme et son fils car ils ne veulent plus être avec lui ? Nous pouvons nous poser la question.

Lorsqu'Antoine comprend qu'il a été trop loin, il revient chez son ex-femme en pleurant dans ses bras et en disant qu'il va changer. Pourtant, il recommence de plus bel quelques semaines plus tard.

Le père de famille a également été violent physiquement envers son fils. Julien lui a demandé d'inverser un week-end de garde pour pouvoir aller à la

fête d'anniversaire de sa sœur. L'homme a refusé et a montré son mécontentement en jetant un sac à dos à la figure de l'enfant.

Antoine se dit être très sociable pourtant il est quand même arrivé à se disputer avec ses propres parents à propos de son fils. Les parents d'Antoine ont alors compris que leur fils n'avaient pas toujours raison et avait peut-être un comportement qui ne rentre pas dans les normes.

4.2.2. Comparaison des deux films

A travers ce point, nous allons comparer les comportements des deux acteurs principaux auteurs de violence.

Éléments de similitude :

- En prenant un peu de recul sur les deux films expliqués plus haut, nous pouvons remarquer que les deux hommes sont auteurs de violence intrafamiliale même si ils ne le montrent pas de la même façon.

- Un autre détail qui a attiré notre attention est que lorsque les deux hommes se rendent comptent qu'ils ont été trop loin dans leurs actes posés et qu'ils veulent se racheter auprès de leur femme ou ex-femme, ils adoptent un comportement de victime en utilisant les pleurs, la tristesse ou encore la dépression. Nous sommes ici dans de la manipulation même si les deux hommes ne s'en rendent peut-être pas compte directement.

Élément de différence :

- Marcello Guillemin, lui, est purement dans de la violence physique et psychologique. Cet homme exerce un contrôle coercitif sur sa femme et ses enfants (le fait d'imposer son pouvoir et de l'exercer sur l'autre). A contrario, Antoine Besson exerce une pression psychologique forte sur sa femme et ses enfants. Il n'est pas vraiment dans la violence physique même s'il atteint les limites à quelques moments dans le film.

Nous pouvons donc en conclure que même si les deux hommes n'agissent pas exactement de la même façon, nous sommes quand même, dans les deux cas,

dans de la violence et de la manipulation. Ces films ont pour but de faire voir au grand public les différentes formes de violences conjugales. Tout n'est pas toujours de la violence physique, c'est bien plus que cela.

D'après des recherches *(Ynaée Benaben, 2022),* ces hommes sont violents car ils ont un mal-être en eux qu'ils ne savent pas contrôler. Cela peut venir de problèmes familiaux existants depuis leur enfance ou d'une trahison d'une autre femme dans le passée. Ils agissent de cette façon pour se protéger. Ils préfèrent rendre mal les autres plutôt qu'eux-mêmes. C'est aussi une sorte de pouvoir ou de domination qu'ils exercent sur leur femme. Ils veulent avoir le contrôle permanant. Ils ont aussi une forte tendance à être dépressifs et voir les choses du mauvais côté comme ils ne sont pas heureux. A côté de cela, il faut savoir que ce comportement est punissable par la loi.

4.2.3. Et du côté des victimes ?

Nous avons déjà pu récolter quelques informations sur la façon de penser de la population en général. Mais certains éléments dont nous avons déjà entendus parler dans la vie courante nous ont interpellés.

Dans les deux films, les proches des deux femmes victimes de violence conjugale les poussent à porter plainte. Pourtant, les deux femmes sont catégoriques en disant que la justice n'est pas de leur côté et que cela ne sert donc à rien de porter plainte. C'est un élément qui est souvent mis en avant dans la vie quotidienne.

Un autre point interpellant du film « L'emprise » est que tout le voisinage est au courant de ce qui se passe chez la famille Guillemin, pourtant aucun n'ose rien dire et encore moins devant l'homme violent. C'est le principe du « tout le monde est au courant mais personne ne dit jamais rien ». Nous pouvons se poser la question de savoir pourquoi ces gens ne font rien alors qu'ils ont au courant ?

5. Recherches supplémentaires

Suite à tous les éléments que nous avons pu recueillir grâce aux films et à l'enquête en ligne. Il nous paraissait judicieux d'approfondir les recherches

concernant la légitime défense et l'état psychologique de ses enfants qui subissent aussi des violences de toutes sortes.

Nous allons donc comparer les différences et les similitudes que nous retrouvons entre les articles scientifiques, les films et un témoignage.

5.1. Article 1 : « L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ? »

Dans le film « Jusqu'à la garde », nous pouvons remarquer que les deux enfants encaissent les disputes et les violences provoquées par les parents. Dans ce cas, le fils du couple Besson fait, lui aussi, les frais de la violence de son père.

D'après Andrée Fortin (*2009*), même si les parents n'y pensent pas toujours, cette situation joue un rôle néfaste sur l'état psychologique de l'enfant. Il propose plusieurs solutions pour aider l'enfant à grandir et s'épanouir normalement en essayant que cette situation ait moins d'impact dans sa vie. Tout d'abord, il faut en parler avec lui. Que ce soit avec une psychologue ou avec un autre membre de son entourage, l'enfant doit pouvoir se sentir en confiance afin de se confier.

La relation mère-enfant (dans le cas d'un père violent) est aussi très importante. Tous les deux savent que la situation n'est pas vivable. Il ne faut pas rester dans le déni. Le fait d'en parler peut renforcer leur relation. André Fortin ajoute donc que pour que l'enfant puisse être aidé, il faut d'abord venir soutenir et épauler la mère afin qu'elle puisse jouer son rôle de mère à 100%.

Le fait que la mère ne soit pas bien psychologiquement se fait ressentir par son enfant. Cela a aussi un effet négatif sur l'enfant. Il va avoir tendance à se mettre en retrait pour ne pas causer un problème en plus à sa maman.

5.2. Article 2 : « Pourquoi ne partent-elle pas ? »

Dans le film « L'emprise », la femme battue essaye de partir à trois reprises mais à chaque fois, son mari joue un rôle pour qu'elle revienne. C'est une action que la population ne peut et ne veut pas comprendre pourtant cela se produit très fréquemment dans les couples victimes de violence conjugale.

D'après Joëlle Kabile (*2012*), nous ne pouvons pas comprendre ces femmes tant que nous ne vivons pas la situation. Pour la plupart, ces femmes ont envie de partir mais un certain nombre de choses font qu'elles n'arrivent pas à passer à l'acte. La femme finit par accepter cette domination et cette violence car elle a été coupée de tout contact social et familial. La femme développe une dépendance affective très forte comme il ne reste plus que son conjoint/mari. Elle est même parfois dans une forme de déni. Joëlle ajoute que les enfants jouent un rôle important tout comme la situation financière du couple. C'est très compliqué de se détacher et de partir une bonne fois pour toute. Les victimes ont très souvent besoin de soutien, d'aide et de temps.

5.3. Témoignage : Jacqueline Sauvage

Nous allons ici parler d'une histoire qui a été très médiatisée. Il s'agit de la triste vie de Jaqueline Sauvage, une française née le 27/12/1947 et décédée le 23/07/2020. Cette femme a été victime de violence conjugale de la part de son mari Norbert pendant 47 ans. Elle a fini pour le tuer avec un fusil de chasse lorsqu'il était assis sur une chaise sur une terrasse derrière une maison. Ce dernier était de dos et Jaqueline lui a tiré trois coups de feu.

Revenons au début de l'histoire. Jacqueline et son ex-mari Norbert se sont rencontrés à l'âge de 16 ans, mariés à 17 ans. Lors de son mariage, Jacqueline était déjà enceinte de son premier enfant. Elle dit dans plusieurs de ses témoignages que le comportement violant de son ex-mari a commencé peu après leur mariage. Mais elle l'aimait et « *l'avait dans la peau* » donc lui pardonnait. A partir de là, les violences n'ont fait qu'empirer. Jaqueline n'a jamais osé rien dire et n'a jamais porté plainte. Selon elle, cela ne servait à rien. De plus, elle avait peur des représailles et que son mari soit encore pire avec elle. Jaqueline avait peur de son mari. Il l'a coupée du monde. Elle ne pouvait même plus voir une partie de sa famille et de ses amis. Jacqueline explique que devant les autres, Norbert la considérait comme une déesse mais une fois seuls à la maison, c'était l'enfer. Pourtant, dit-elle, tout le monde était

au courant que quelque chose de pas normal se tramait. Elle ajoute que sa force pour tenir le coup était la présence de ses enfants. Jaqueline n'a appris que très tard que son ex-mari avait abusé sexuellement de ses deux filles.

Revenons donc au moment où Jacqueline a pris une décision radicale. Elle n'en pouvait tellement plus qu'elle s'est dit que si elle ne le tuait pas, elle allait mourir. Pour avoir tué son mari, Jacqueline Sauvage a été condamnée à 10 ans de prison pour meurtre. Elle a essayé de mettre en avant la légitime défense mais cela n'a pas convaincu les jurés. Ce principe de légitime défense sera expliqué dans le point suivant de ce travail. Heureusement pour elle, le président de l'époque, François Hollande lui a accordé une grâce présidentielle partielle en janvier 2016 et une grâce présidentielle totale le 28 décembre 2016. Cette femme aura tout de même fait quatre années de détention pour l'acte qu'elle a posé.

Nous pouvons ici faire la comparaison avec l'histoire d'Alexandra Lange dans le film « L'emprise ». Il y a énormément d'éléments similaires. Nous pouvons nous dire que le film « L'emprise » est donc un bon moyen d'avoir une idée de ce que traversent ces femmes comme épreuve.

Jacqueline Sauvage a expliqué toute son histoire dans son livre « C'était lui ou nous ».

5.4. Principe de légitime défense

Nous retrouvons le principe de légitime défense à *l'articles 416 et 417 du code pénal*. *L'article 417* nous parle plus précisément de la présomption de légitime défense. Nous n'allons pas aborder cet article dans ce mémoire. Par contre, dans notre cas, l'article 416 est très important *(cours de l'académie de police, 2022).*

Article 416 du code pénal : ***« Il n'y a ni crime, ni délit, lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient commandés par la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui. »***

D'après *cet article du code pénal cité ci-dessus,* la légitime défense est une cause de justification qui peut uniquement être invoquée pour des homicides pour des coups et blessures.

Pour pouvoir invoquer la légitime défense, il y a une série de conditions qui doivent être respectées.

Voici un petit tableau récapitulatif : il faut donc une agression et une défense.

Une action = **L'AGRESSION**	Une réaction = **LA DÉFENSE**
Injustifiée ou illégale	**Strictement nécessaire** (écarter cette agression)
Grave et dirigée contre une ou plusieurs personnes (causer un mal irréparable)	**Proportionnelle** (mesurée)
Actuelle et imminente (pas de vengeance)	**Immédiate** (pas de vengeance)
////	**Subsidiarité** (aucune autre action possible que de commettre cette infraction)

Pour faire le lien avec l'histoire de Jaqueline Sauvage et le film « L'emprise », nous pouvons voir que les conditions de légitime défense n'étaient pas réunies. Dans le cas de Jaqueline, elle n'avait pas reçu de coup au moment où elle a décidé de tuer son mari avec une arme. L'arme n'était pas non plus un moyen proportionnel comme Norbert n'était lui-même pas armé.

Dans le film « L'emprise », Alexandra Lange s'est débattue et a poignardé son mari à la gorge alors que ce dernier était en train d'avoir un comportent violent envers elle. Cela dit, Marcello n'avait pas d'arme et Alexandra a pris un couteau pour le tuer. Ce n'était pas proportionnel mais vu la situation, les jurés ont estimé que la légitime défense pouvait être appliquée. Même si Alexandra a dû défendre ses propos comme elle n'aurait jamais pu le faire !

Malgré les conditions non respectées, dans ces cas extrêmes, nous pouvons voir que la justice a été touchée par le côté humain de cette histoire. Cette dernière estimait que ces femmes avaient le droit de vivre après tant d'années dans la peur et l'emprisonnement.

6. Quelques chiffres…

Pour avoir une certaine idée de ce qui se passe actuellement dans notre pays, en Europe et dans le reste du monde, nous avons trouvé intéressant de collecter certaines données et statistiques concernant les violences intraconjugales et sexuelles. Ces chiffres choquants peuvent nous aider à prendre conscience que le taux de femmes touchées par les violences conjugales est énorme et ne cesse d'augmenter.

- En 2021, en Belgique, 18 femmes ont été victimes de féminicides par des coups portés par leur conjoint.

- En 2020, en Belgique, plus ou moins 47% des femmes ont été victime d'au moins une forme de violences sexuelles.

- En Belgique, chaque année, plus de 45 000 dossiers sont envoyés aux différents Parquets du pays concernant les violences conjugales et sexuelles.

-En Belgique, en 2021, 53% des plaintes déposées par des femmes battues ont été classées sans suite. A ceci, nous devons aussi ajouter le nombre de femmes battues qui n'osent pas se manifester. Ce chiffre ne fait qu'augmenter. C'est 3 fois plus qu'en 2019.

-Dans le monde, 1 femme sur 5 a déjà été victime de violences sexuelles.

-Dans le monde, 243 millions de femmes et de jeunes filles sont victimes de violence physique ou sexuelles dans la sphère familiale chaque année.

Un événement en particulier a envenimé la situation, la crise du Corona Virus. Le fait d'être confiné avec tous les membres de sa famille a augmenté, dans certains cas, les crises et les coups que les hommes (ou femmes) portaient à leur femme (mari/compagnon).

Cette crise a aussi amené des couples qui avaient une relation tout à fait normale à avoir une relation plus conflictuelle qui a pu provoquer des violences conjugales. De ce fait, ceci est aussi une des raisons de la hausse de ces chiffres.

-Entre 2019 et 2021, les violences conjugales et intrafamiliales ont augmenté de 65% au Royaume-Unis. Les chiffres sont également en hausse en Asie et État Unis.

-En 2020, les violences conjugales intrafamiliales ont augmenté de 30% en France.

-Au Québec, entre mars et juin 2020, une hausse de 12% des appels envers la police afin de dénoncer des violences conjugales a eu lieu.

-En Europe, une hausse de 60% des appels d'aide envers la police a eu lieu durant le 1er confinement.

Ces chiffres viennent des organisations *ONU Femmes*, *OMS* et *Amnesty International*. Attention, il n'existe pas de statistiques exactes et fiables à 100%.

7. Conclusion

Nous pouvons conclure ce deuxième chapitre en disant que nous en avons appris un peu plus sur le comportement des auteurs de violences conjugales, la vie de ses victimes ainsi que sur la perception de ces situations par le public.

Pour avoir ces informations, nous avons entrepris plusieurs démarches différentes.

Nous avons commencé par effectuer une enquête quantitative qui nous a permis d'avoir des informations supplémentaires sur la façon dont notre entourage considère les violences conjugales dans la vraie vie et dans les films. Pour la plupart, ils sont conscients qu'il s'agit de phénomènes importants qu'il faut prendre au sérieux.

Nous avons également analyser ces comportements dans deux films pour avoir une idée de la façon dont ces tristes histoires étaient représentées. « L'emprise » et « Jusqu'à la garde ».

Les deux films racontent l'histoire d'une famille touchée par la violence conjugale. Le premier est porté sur la violence physique et l'autre sur la violence psychologique. Nous avons également comparé les deux profils des personnages principaux violents.

Pour pousser la recherche un peu plus loin, nous avons comparé ses films avec divers articles scientifiques et un témoignage. Le but étant d'apporter des éléments supplémentaires à ceux recollectés par les films.

Nous avons pu voir que le film « L'emprise » était très ressemblant à la situation réelle vécue par Jacqueline Sauvage. Nous avons aussi pu voir une certaine cohérence entre le film « Jusqu'à la garde » et l'article scientifique sur les enfants victimes de violence intrafamiliale écrit par André Fortin.

Ensuite, nous avons trouvé intéressant d'aborder l'histoire de Jaqueline Sauvage dont l'histoire a été fortement médiatisée.

De plus, nous avons consacré un point à la notion de légitime défense et ses conditions. Nous nous sommes rendus compte qu'en fonction de la situation

vécue de chacun, les jurés peuvent adapter leur jugement afin de laisser une chance à ces femmes d'avoir un nouveau départ.

Enfin, nous avons présenté quelques chiffres et statistiques à propos des violences physiques, psychologiques et sexuelles que les femmes subissent en Belgique, Europe et dans le monde.

8. Bibliographie

Eggermont Diane. (avril 2022). *« Découverte du droit pénal »*. Consulté le 29 juillet 2022.

Code pénal [En ligne]. Consulté le 5 août 2022 à l'adresse : https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?language=fr&caller=list&cn=1867060801&la=f&fromtab=loi

Sitographie

Fortin André. (2009). *«L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ? »*. Cairn. Consulté le 5 août 2022 à l'adresse : https://www.cairn.info/revue-empan-2009-1-page-119.htm?fbclid=IwAR1cfBYxDhQGSBXUv4UVP9YPiQnuIONBF4CfEGwHYq7ESBw1oduNrx_E7x4

Marteau Stéphanie. *« Jacqueline Sauvage : cette fois-ci, c'était lui ou moi »*. Marie-Claire Magazine. Consulté le 5 a août 2022 à l'adresse : https://www.marieclaire.fr/,jacqueline-sauvage-livres-exclusivite-editrice,843877.asp

Kabile Jöelle. (2012). *« Pourquoi ne partent-elles pas ? »*. Consulté le 5 août 2022 à l'adresse : https://journals.openedition.org/plc/867

France 2. (2017). *« Complément d'enquête : Jacqueline Sauvage : « De bonne grâce ? »*. Consulté le 5 août 2022 à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=noV-efSYzfc

Wascowiski.M., Fache-Cadoret.K. « François Hollande accorde à Jacqueline Sauvage une grâce totale, immédiatement libérale ». Marie-Claire Magazine.

Consulté le 6 août 2022 à l'adresse : https://www.marieclaire.fr/,francois-hollande-accordez-la-grace-presidentielle-a-jacqueline-sauvage,798767.asp

Hochberg Juliette. *« L'emprise : l'histoire vraie qui a inspiré le téléfilm choc sur les violences conjugales »*. Marie-Claire Magazine. Consulté le 6 août 2022 à l'adresse : https://www.marieclaire.fr/,l-emprise-un-telefilm-choc-sur-la-violence-conjugale,732388.asp

Amnesty International. *« Chiffres sur la violence conjugale »*. Consulté le 6 août 2022 à l'adresse : https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/les-violences-conjugales/article/chiffres-violence-conjugale

Bouquet Johanna. (2021). *« Violence faite aux femmes, 5 chiffres qui donnent le vertige »*. RTBF. Consulté le 6 août 2022 à l'adresse : https://www.rtbf.be/article/violences-faites-aux-femmes-5-chiffres-qui-donnent-le-vertige-10885720

ONU Femme. *« La pandémie fantôme : la violence contre les femmes durant la covid-19 »*. Consulté le 6 août 2022 à l'adresse :https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/in-focus-gender-equality-in-covid-19-response/violence-against-women-during-covid-19

Vierendeel Florence. (2020). *« Analyse, Covid-19 et les violences faites aux femmes : quel impact ? »*. Consulté le 9 août 2022 à l'adresse : https://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2020/11/Analyse2020-Violences-et-confinement.pdf

CNEWS. (2020). *«Décès de Jacqueline Sauvage à 72 ans »*. Consulté le 9 août 2022 à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=tNjlrSvBQ5Y

Benaben Ynaée. *« Pourquoi on dit que ce sont les hommes qui sont violents ? »*. Comment on s'aime. Consulté le 9 août 2022 à l'adresse : https://commentonsaime.fr/relation/pourquoi-on-dit-que-ce-sont-les-hommes-qui-sont-violents/

France info. (2017). *« Témoignage : « Je ne suis pas du tout coupable », déclare Jacqueline Sauvage »*. Comment on s'aime. Consulté le 9 août 2022 à l'adresse : https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/justice-proces/affaire-jacqueline-sauvage/temoignage-je-ne-suis-pas-du-tout-coupable-declare-jacqueline-sauvage_2004993.html

TV5 Monde. (2021). *« Violences conjugales : dans 80% des cas, les plaintes sont classées sans suite »*. Consulté le 9 août 2022 à l'adresse : https://information.tv5monde.com/info/france-rapport-sur-les-violences-conjugales-332520?amp&xtor=SEC-7-GOO-[INFO_SE]-[119843614474]-S-[]&gclid=Cj0KCQjw3eeXBhD7ARIsAHjssr_lAG7FSM_xmT2wnGZDEJkdd6IIBiYrwDEbpg__-gZhAvwYPHsYaeYaAm7TEALw_wcB

Service Public. *« Qu'est-ce que la légitime défense ? »*. Consulté le 9 août 2022 à l'adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1766

Justifit. (2022). *«Légitime défense : conditions et preuves »*. Consulté le 9 août 2022 à l'adresse : https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/legitime-defense/

9. Annexes

Ici, nous pouvons retrouvez l'enquête complète postée sur internet.

Vous êtes :

68 réponses

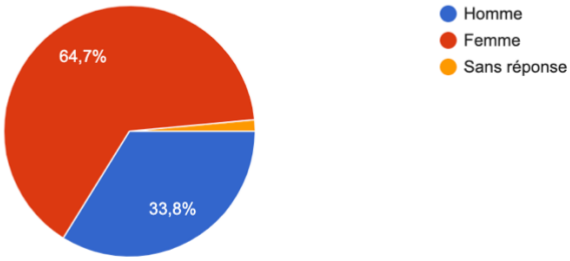

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

68 réponses

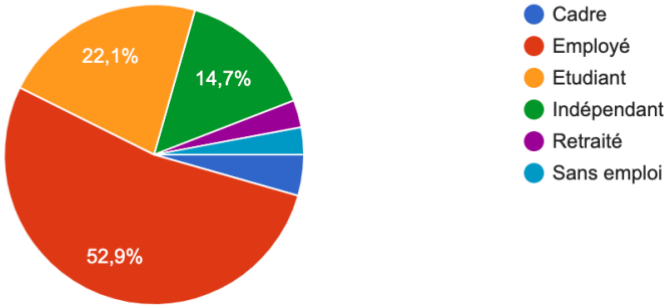

Quelle est votre tranche d'âge ?

68 réponses

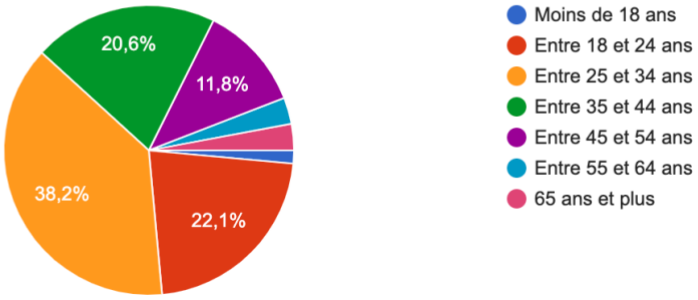

Savez-vous exactement de quoi il s'agit lorsque nous parlons de violence intra familiale ?

68 réponses

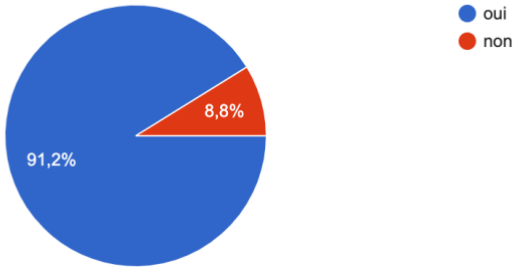

Trouvez-vous que la société en parle assez?

68 réponses

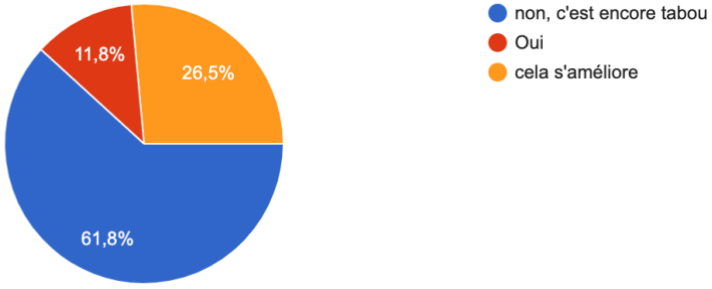

Selon vous, y-a-t-il une majorité d'hommes ou de femmes violent(e)s?

67 réponses

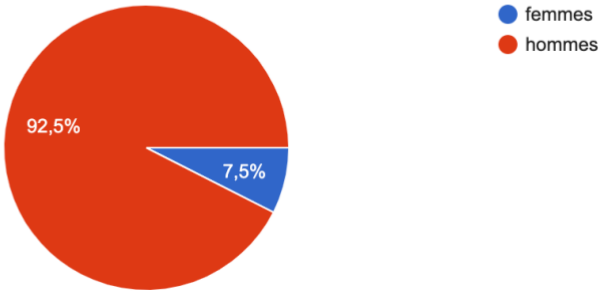

Que pensez-vous de ce comportement?

Copi

67 réponses

Pensez-vous que ces personnes ont une raison d'agir comme cela?

66 réponses

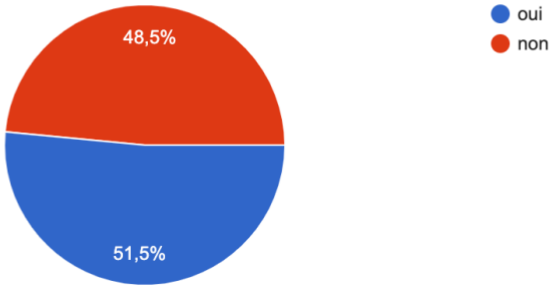

Avez-vous déjà essayer de comprendre ce que ressentent ces femmes ?

67 réponses

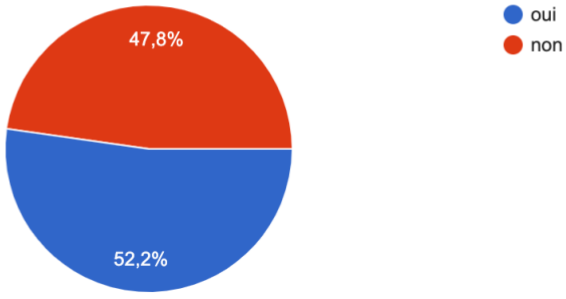

Qu'avez-vous envie de dire à ces femmes?

Copier

66 réponses

Avez-vous déjà regardé des films sur les violences intrafamiliales?

Co

67 réponses

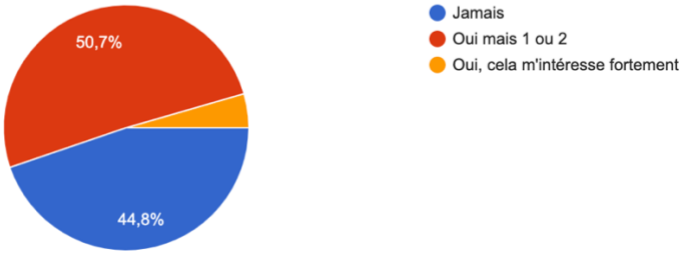

Si oui, trouvez-vous que ces films représentent bien réalité?

Copie

49 réponses

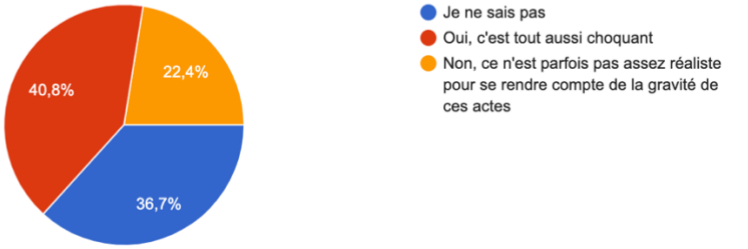

Si oui, trouvez-vous que ces films peuvent avoir un impact notre façon de penser?

45 réponses

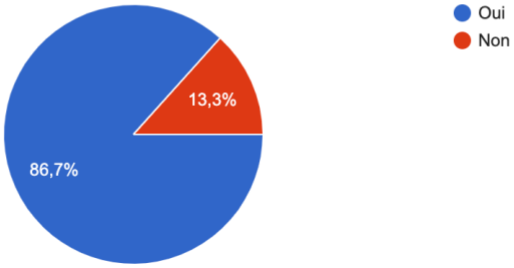

Résumé

« A l'occasion de son bilan annuel 2021, le Centre du cinéma a chargé *Sarah Sepulchre* de tirer le bilan des représentations femmes-hommes dans les films en lice pour les Magritte.

La première partie de ce mémoire est donc un bilan. Dans ce bilan, ce sont toutes les formes de diversité qui seront étudiées : genre, race, classe, âge, orientation sexuelle, condition de santé, religion.

Une double analyse sera aussi menée. La première est quantitative et liste tous les personnages apparaissant dans les films. La seconde est qualitative et s'intéresse aux thèmes et aux histoires racontées à partir de ces personnages. Le corpus est constitué de 22 films : 9 fictions et 13 documentaires. La première partie est commune et écrite par Sarah Sepulchre et ses quatre mémorants qui ont participés activement à ce travail. Les mémorants sont : *Demanet Tony*, *Marc Chloé*, *Marchal Émilie*, et *Charline Warnier*.

La seconde partie est un travail individuel. C'est également une analyse de films mais sur un sujet personnel choisi par chaque étudiant avec l'aide de sa promotrice *Sarah Sepulchre*. Dans ce cas, il s'agit d'étudier et d'analyser le comportement des personnages violents dans des films sur la violence intrafamiliale. Deux films seront analysés ainsi que deux articles scientifiques et l'histoire rendue publiques de *Jacqueline Sauvage*. »

Mots-clés :

diversité, violences conjugales, légitime défense, violence physique, violence psychologique, violence sexuelle.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication
Place Montesquieu, 4 bte L2.05.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | **www.uclouvain.be/espo**